



# Histoires de mots

Quoi de plus passionnant que l'histoire des mots ? Une quarantaine d'auteurs se proposent dans cet ouvrage de faire partager leurs recherches scientifiques sur le sujet. On découvrira au fil des pages de ces *Histoires de mots* que « célibataire » a pour origine une expression latine signifiant « qui fait ce qu'il veut », tandis que l'épouse est celle « qui reste à la maison », ou encore que le climat pluvieux des mois d'automne (september, october, november et december) était inscrit dans leurs noms mêmes (imber « pluie »). Comment le verbe caveo, qui veut d'abord dire « éviter » (cave canem !), en est-il venu à signifier « protéger » ? Pourquoi un même mot (nedum) peut-il prendre les sens opposés tantôt de « bien davantage » tantôt de « bien moins encore » ? En quoi le connecteur igitur (« donc ») révèle-t-il le narcissisme de Salluste ?

À travers ces études particulières sur les origines, la formation, l'évolution et les variations du lexique latin se dessinent de plus vastes perspectives. Quels sont les processus évolutifs mis en jeu par les changements morphologiques, sémantiques et syntaxiques? Comment des emplois spécifiques liés à l'appartenance sociale, à l'emploi de langues techniques, au bilinguisme ou encore à des particularités idiosyncrasiques émergent-ils et dans quels contextes? Autant de questions qui touchent également à la linguistique romane, à la linguistique comparée ou à la linguistique générale.

Couverture: Paysage idyllo-sacré (détail) du *cubiculum* de la villa de P. Fannius Synistor à Boscoreale, mur ouest, pièce L, fresque, *ca* 50-40 av. J.-C., New York, The Metropolitan Museum © Fonds Rogers, 1903

## HISTOIRES DE MOTS



#### collection dirigée par Claude Moussy et Michèle Fruyt

nº 15

La Validité des catégories attachées au verbe (n° 1) Claude Moussy & Sylvie Mellet (dir.)

Les Problèmes de la synonymie en latin (n° 2) Claude Moussy (dir.)

Structures lexicales du latin (n° 3) Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

Les Structures de l'oralité en latin (n° 4) Jacqueline Dangel & Claude Moussy (dir.)

Conceptions latines du sens et de la signification (n° 5) Marc Baratin & Claude Moussy (dir.)

> La Création lexicale en latin (n° 6) Christian Nicolas & Michèle Fruyt (dir.)

Les Modalités en latin (n° 7) Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

La Composition et la préverbation en latin (n° 8) Claude Moussy (dir.)

Latin et langues techniques (n° 9) Jean-Paul Brachet & Claude Moussy (dir.)

L'Ambiguité en Grèce et à Rome. Approche linguistique (n° 10) Claude Moussy & Anna Orlandini (dir.)

Interrogation, coordination et subordination : le latin quin (n° 11) Frédérique Fleck

> La polysémie en latin (n° 12) Claude Moussy

Espace et temps en latin (n° 13) Claude Moussy

Syntaxe des indéfinis latins. Quis, quisque, alius (n° 14) Bernard Bortolussi

Le Latin des cuisiniers. L'alimentation végétale, étude lexicale (n° 15) Alain Christol

## Pedro Duarte, Frédérique Fleck, Peggy Lecaudé et Aude Morel (dir.)

# Histoires de mots

Études de linguistique latine et de linguistique générale offertes en hommage à Michèle Fruyt



Ouvrage publié avec le soutien du Labex Transfers de l'ENS



Les SUP sont un service général de la facluté de Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2023

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0561-2 © Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

Mise en page Atelier Christian Millet d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

#### **SUP**

Maison de la Recherche Université Paris-Sorbonne 28, rue Serpente 75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60 fax : (33) (0) 1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

https://sup.sorbonne-universite.fr

## DEUXIÈME PARTIE

# **Formation**

## AUTOUR DES BOIS SACRÉS

# Gérard Capdeville\* Université Paris-Sorbonne

Interest autem inter nemus et siluam et lucum... (Seruius, Aen. 1, 310)

L'Italie ancienne était couverte de vastes forêts¹ et ces forêts étaient généralement considérées comme sacrées, en tant que lieux de séjour de divinités plus ou moins importantes et parfois même non identifiées, mais non moins respectées pour autant. Or ces forêts, il fallait bien en défricher des secteurs toujours plus étendus pour créer les espaces nécessaires à la vie des hommes, à leurs villages, leurs champs, leurs pâturages. Il était donc indispensable de prendre des précautions pour apaiser les dieux à qui on ôtait une part de leur domaine, en leur offrant des sacrifices en quelque sorte compensatoires, d'où l'installation de lieux de culte à l'intérieur même des forêts, et donc la création de bois sacrés.

Lorsqu'on lit un poète comme Virgile, on est frappé par le nombre d'occurrences des mots désignant la « forêt », le « bois ». Dans l'ensemble des trois œuvres conservées, on relève en tout 50 fois le mot *lucus*, 63 fois *nemus*, 128 fois *silua*, soit un total de 241 mots pour 12 913 vers, ce qui correspond à une moyenne d'environ 1 pour 54 vers, mais 23 occurrences pour 817 vers, soit 1/35, dans le

<sup>\*</sup> Cet article développe une communication présentée sous le titre « Promenons-nous dans les bois (sacrés) » lors de la réunion du Centre Ernout du 8 mars 2014, sous la direction de M. Fruyt, que nous remercions pour son invitation.

<sup>1</sup> Celles-ci sont fréquemment évoquées. Pour s'en tenir au site de Rome, on rappellera par exemple l'arrivée d'Énée chez Évandre à travers de grandes forêts, selon Virgile (Aen. 8, 94-96) : « Olli remigio noctemque diemque fatigant / et longos superant flexus uariisque teguntur / arboribus uiridisque secant placido aequore siluas » — ou le défrichage du futur forum lorsqu'après leur affrontement consécutif à l'enlèvement des Sabines, Romulus et Titus Tatius entreprennent d'associer leurs territoires, d'après Denys d'Halicarnasse (2, 50, 2) : Τὸ δ΄ ὑποκείμενον τῷ Καπιτωλίῳ πεδίον ἐκκόψαντες τὴν ἐν αὐτῷ πεφυκοίν ὕλην... Quant à Pline (N. H. 16, 15, 37), il remarque que plusieurs quartiers de Rome étaient désignés par les noms des forêts qui s'y trouvaient : « Siluarum certe distinguebatur insignibus, Fagutali loue etiam nunc ubi lucus fageus fuit, porta Querquetulana, colle in quam uimina petebantur, totque lucis, quibusdam et geminis. » Et il présente ailleurs (N. H. 12, 2, 3-5) un véritable éloge des forêts et du bois (cf. Sen., Ep. 4, 41, 3).

chant 7 de l'Énéide et 29 pour 901 vers, soit 1/31, dans le chant 6. Compte tenu du fait que plusieurs mots peuvent être utilisés pour le même site, ce sont en tout une centaine de bois qui sont évoqués avec plus ou moins de détails. Et ces bois sont donc la plupart du temps des lieux sacrés, même si le poète n'insiste pas toujours sur ce point.

Les grammairiens anciens ont bien entendu cherché à définir ce qui différenciait les trois mots et l'on trouve une synthèse de leurs analyses dans une note de l'interpolateur de Servius (*Aen.* 1, 310):

Interest autem inter **nemus** et **siluam** et **lucum**; **lucus** enim est arborum multitudo cum religione, **nemus** composita multitudo arborum, **silua** diffusa et inculta

Selon le scholiaste, *lucus* serait donc le seul mot à désigner explicitement un « bois sacré », tandis que *nemus* et *silua* se distingueraient par une intervention humaine pour le premier, la conservation du caractère naturel de la végétation pour le second <sup>2</sup>. Mais la répartition des emplois ne confirme pas vraiment ces distinctions et il arrive souvent que deux de ces mots, voire tous les trois soient employés pour évoquer le même bois, à seule fin de varier l'expression, avec la conséquence qu'ils apparaissent souvent comme synonymes, comme l'indique cette phrase du même scholiaste, juste avant la citation précédente : *Nemorum autem modo siluarum*.

Les linguistes modernes ne semblent pas mieux armés que les anciens pour faire coïncider les étymologies, les définitions et les usages. Reprenons donc le problème dans son ensemble, en examinant successivement les trois mots concernés.

\*\*\*

Commençons par *lūcus*, qui est en principe le terme le plus précis. La forme classique a succédé à une forme à diphtongue radicale<sup>3</sup>, *loucos*, attestée dans deux inscriptions latines archaïques, une dédicace à Diane gravée sur la partie supérieure d'un vase de bronze, provenant de fouilles près du temple de Diane à Nemi, au lieu-dit *Il Giardino* et datable de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (*BCAR*, 35, 1907, 102-107):

### Diana af **louco**

<sup>2</sup> Les premiers érudits modernes ont suivi les grammairiens romains : ainsi Hartung (1836 : 148) ; Marquardt (1885 : 151-152 ; 1889 : 181-182). Mais Grimal (1984 : 68, n. 5; 1969 : 66, n. 5; 1943 : 72, n. 3) considère que « la définition de Servius est trop rigoureuse » et propose la sienne : « lucus désigne le bois sacré de la tradition italique, nemus le bois sacré "humanisé" de la tradition littéraire hellénique et hellénistique, dans lequel, au moins à l'époque impériale, l'élément sacré est en régression devant l'élément esthétique ».

<sup>3</sup> La réduction de la diphtongue est intervenue à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Niedermann, 1953<sup>4</sup>: 64-65) et s'est achevée au début du II<sup>e</sup> siècle (Meillet/Vendryes, 1979<sup>5</sup>: 116, § 178).

et une loi de protection d'un bois sacré inscrite sur les deux faces d'un cippe de calcaire trouvé près de Spolète [PG], dont voici le début (CIL, 11, 4766 = 12, 366 = ILS, 4911 Dessau) 4:

Honce loucom
nequ[i]s uiolatod
neque exuehito neque
exferto quod louci
siet neque cedito
nesei quo die res deina
annua fiet

ainsi que par un dérivé *loucar*, qui figure à l'ablatif-instrumental dans une autre loi sacrée, provenant de Luceria<sup>5</sup> en Apulie, aujourd'hui Lucera [FG] (*CIL*, 9, 782 = 1<sup>2</sup>, 401 = *ILS*, 4912 Dessau = *ILLRP*, 504 Degrassi / *lin*. 1):

In . hoce . loucarid . stircus

ne . [qu]is . fundatid . neue . cadauer

proiecitad . neue . parentatid

et qui est ici synonyme de lucus6.

Ce *loucos* remonte à un mot italique commun \**loukos*, représenté également par l'osque *lúvkei*, locatif singulier équivalent de *in luco*, dans une inscription de

<sup>4</sup> Conservé au Museo Civico de la ville et publié par Fiorelli (1879 : 195-196 [II. Spoleto]) ; voir ensuite Bücheler (1880 : 627-629, avant le début de la seconde guerre punique [218 av. J.-C], à cause de la présence de -d à l'ablatif et dans certains impératifs et de l'absence de lettres doubles [p. 627]); Bréal (1881 : 402-405, mêmes arguments pour le début du IIº siècle); Jordan (1882 : 21. 29-30, texte latin avec des «ombricismes», mais loucom est bien latin [p. 21]; Ernout (1957 : 38-40, n. 64, loucom [lin. 1] est un accusatif, louci [lin. 4] un génitif de possession). —À la dernière ligne (19) est mentionné un dicator, chargé d'infliger des amendes aux contrevenants et de les percevoir.

<sup>5</sup> Le nom de la ville est manifestement dérivé de *loucar*. En revanche *Loucanam* (sous-entendu *terram*), accusatif archaïque de *Lūcania*, «Lucanie », qui apparaît dans un éloge des Scipions, trouvé à l'emplacement du tombeau de cette famille sur la Via Appia à Rome (*CIL*, 1², 7 = Ernout [1957 : n° 13b, l. 6]), doit dériver directement de *lucus*. Il en est peut-être de même pour *Loucinai*, datif d'une épithète de Junon dans une inscription archaïque de Rome (*CIL*, 6, 357 : *lunone Loucinai* [plus tard *lunoni Lucinae* en *CIL*, 6, 358-360]; *cf*. Plin., *N*. *H*. 16, 85, 235 [cité n. 29]), qui pourrait toutefois dériver directement de *lux* (Varr., *L.L*. 5, 69, 1).

<sup>6</sup> Le mot apparaît également comme synonyme de lucus sous la forme monophtonguée dans une inscription rappelant la dédicace d'un bois sacré à Tellus (CIL, 9, 2117 = 1², 1730 = ILLRP, 556, lin. 4-5 [ager Beneventanus]) : «lucar T[elluri] / d(e) s(senatus) s(ententia) ». Mais le sens courant de lucar est très spécialisé, et son lien avec lucus est précisé par Paul (s.u., 106, 12 L) : «Lucar appellatur aes, quod ex lucis captatur » : il s'agit donc des revenus tires des bois sacrés (voir Liu., 24, 3, 4), qui servaient à financer des spectacles pour des cérémonies religieuses, comme l'explique Plutarque (Rom. Quaest. 88 / 285 d). Le mot désigne aussi ces crédits, notamment pour les jeux (CIL, 14, 375, lin. 13-14 [Ostie, II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.]), en particulier les jeux séculaires (CIL, 6, 32324, lin. 1; cf. lin. 4) et par extension le salaire des acteurs qui assuraient les spectacles, chez Tacite (dans An. 1, 77, 4, lucar est l'équivalent de mercedibus scaenicorum dans le texte de Suétone [Tib. 34, 1] qui relate le même épisode), comme chez Tertullien (Scorp. 8, 3), où il s'applique à la tête de Jean-Baptiste, obtenue par Salomé pour sa danse, puellae salticae lucar.

Capoue (Vetter, 81 = ST, [12] Cp. 24 / lin. 8-9 [infine])7, qui précise que trois stèles votives doivent être installées dans le bois sacré, près de la porte :

nessimas . stalet [proximae stant ueruls . lúvkeí portae in luco]

102

– et par des formes ombriennes présentant un v initial<sup>8</sup>, dans les tables Eugubines  $(ST, Um\ 1)$ :  $vukum-en\ (III, 20\ [acc.\ sg. + postpos.\ en])$ ,  $vuku\ (III, 21\ [acc.\ sg.])$ ,  $vuku-kum\ (I\ b,\ 1.\ 4\ [abl.\ sg.\ + postpos.])$ ,  $uocu-com\ (VI\ b,\ 43.\ 45\ [abl.\ sg.\ + postpos.])$ ,  $vuke\ (III,\ 3.\ 21\ [loc.\ sg.])$ , et dans une inscription sur un  $aes\ signatum$  trouvé à Tifernum, aujourd'hui Città di Castello [PG]:  $vukes\ (ST, Um\ 31\ [gén.\ sg.]\ 2^e\ quart\ du\ III^e\ siècle\ av.\ J.-C.)$ 9.

Tout le monde s'accorde à rattacher ce mot à la famille de *lux*, « lumière », *lucere* « être lumineux », comme l'indique par exemple Priscien (*Inst. gram.*, 4, 6, 32 / *GL* II, 136, 17 Keil) dans une liste de dérivés déverbatifs : *lūceo lūcus*, *lūx* étant un nom-racine formé sur la racine indo-européenne élargie \**leu-k-* et *lūcēre* le verbe d'état correspondant, avec suffixe \*ē-. Le sens étymologique de *lucus* est donc « clairière », c'est-à-dire en réalité une partie du bois « éclaircie », libérée de ses arbres et disponible pour les activités humaines sous diverses formes : pâturage, agriculture, culte religieux. Ceci est confirmé par divers mots correspondants dans d'autres langues indo-européennes : v. angl. *léah* « prairie » ; v.h.a. *lōh* « clairière avec des arbustes » ; lit. *laūkas* « champ, espace libre » ; skr. *lokáh* « espace libre ». Et l'on a un excellent parallèle pour la formation et le sens dans l'allemand moderne *Lichtung*, formé sur *Licht*.

Cette acception est aussi corroborée par l'existence de trois verbes composés – à partir d'un verbe simple dénominatif causatif \*lūcāre non attesté –, qui

entollouki(on), qui désignerait une zone centrale du lūcus, dans une inscription de Padoue : voir Pellegrini/Proscdocimi (1967 : I, 364-365 ; II, 80-81).

<sup>7</sup> C'est l'une des inscriptions de la série contenant le mot iúvilas (ici ligne 3), qui semble désigner des objets consacrés. Voir les éditions de Heurgon (1942 : 18-19, n° 13 ; 32 ; commentaire p. 50) et de Franchi de Bellis (1981 : 179-185, n° 24 : rien sur lúvkeí ni sur veruís ; définition de iúvilas p. 35-39). Il s'agit ici d'une stèle en terre-cuite postérieure à 250 av. J.-C., aujourd'hui perdue.

Le rattachement de ces formes à la famille de \*loukos s'expliquerait par la transformation d'un l très guttural en w, ce qui est admis notamment pour vapeř «siège », rapproché de lat. lapis : voir par exemple Buck (1974 : 68-69, § 104), qui toutefois ne mentionne pas les formes de vuku- parmi les cas probables de passage l > w. Ernout (1961 : 138, s.u. vuku) indique que le mot peut être rapproché soit de lucus, soit de uicus, mais il utilise toujours lucus dans sa traduction des Tables Eugubines. L'absence totale de l'initial en ombrien – contrairement à l'osque –, incite à penser que le phonème hérité de l'italique commun s'est effectivement transformé dans ce dialecte ; c'est ce qu'admettent notamment Pisani (1964 : 170, sans donner d'explication phonétique) ; Ancillotti/Cerri (1996 : 433, s.u. uocucom) ; Untermann, WOU, p. 439-440, s.u. lúvkeí. Rocca (1996 : 128-129), constate que ces formes pourraient être rattachées soit à uicus – comme le pense Rix (1981) à propos d'une inscription sur un aes signatum (= Rocca nº 23, fig. 25) –, soit à lucus et se prononce pour cette seconde hypothèse.

103

sont fournis surtout par les lexicographes et quelques auteurs spécialisés <sup>10</sup>. Tous se réfèrent bien à une opération d'« éclaircissement », mais ils semblent se rapporter essentiellement à l'élagage : c'est le cas, dans les exemples connus, pour *interlucare* <sup>11</sup> et *sublucare* <sup>12</sup>, avec pour ce dernier la précision que l'opération concerne les branches basses ; c'est aussi le cas pour *conlucare* lorsqu'il s'applique à des arbres isolés <sup>13</sup>, mais lorsque le nombre est plus important, ce sont les arbres mêmes qui sont éliminés, et le verbe est alors accompagné – ou remplacé – par d'autres formes verbales plus précises, de *succidere* <sup>14</sup> lorsque les troncs sont coupés au ras du sol, d'*excidere* <sup>15</sup> lorsque les arbres sont arrachés avec leurs racines. Seules les deux dernières techniques aboutissent en fait à la création d'un *lucus* ; elles sont bien distinguées par Columelle (*Rust.* 2, 2, 11) <sup>16</sup>:

Nemorosi frutetosique tractus duplex cura est, uel exstirpandis radicitus arboribus et remouendis, uel, si rarae sint, tantum succidendis incendendisque et inarandis.

et peuvent donc répondre à la dualité des Lūcaria, célébrés les 19 et 21 juillet 17.

L'existence de ces verbes implique que le lucus est bien le résultat d'une action volontaire de l'homme. On ne suivra donc pas Scheid (1993 : 19) : « contrairement au nemus et à la silua, le lucus possède un statut sacré [...] le lucus seul possède cette qualité par lui-même, sans l'intervention de l'homme ; il a en quelque sorte le statut sacré sans avoir été consacré par un magistrat du peuple romain ». La dernière assertion est clairement démentie, comme on le verra (ci-après p. 109), par la consécration explicite d'un lucus dans le bois de Nemi par un magistrat sinon romain, du moins latin, ainsi que par l'existence à Rome de luci inclus dans des rituels officiels (ci-après p. 106-107) ; et cela n'exclut pas que des particuliers puissent aussi consacrer un lucus à une divinité, comme le prévoit Caton (Agr. 139) et comme l'attestent plusieurs inscriptions (CIL, 5, 8970ª [Aquíleia] ; 8, 10627 [Africa] ; 10.292 = 12, 1688 [Padula] ; 10, 4104 [Capua]). En aucun cas le lucus n'existe par lui-même (voir dans ce sens Coarelli, 1987 : 16-20 ; 1993 : 46-47).

<sup>11</sup> Pline (N. H. 17, 19, 94): «Illam inscitiam pudendam esse conueniet adultas (sc. arbores) interlucare iusto plus et in senectam praecipitare aut [...] totas excidere. » (cf. Plin., N. H. 17, 35, 214; 17, 45, 257).

<sup>12</sup> Festus (s.u., 474, 28 L): « Sublucare arbores est ramos earum supputare, et ueluti suptus lucem mittere; conlucare autem, succisis arboribus locum inplere luce. » (cf. Paul., s.u., 475, 16 L)

<sup>13</sup> Columelle (Rust. 2, 21, 3): «Feriis autem [...] non permittitur [...] neque terram aperire neque arborem conlucare. » Paul (s.u., 33, 21 L): «Conlucare dicebant, cum profanae siluae rami deciderentur officientes lumini. »

<sup>14</sup> Festus (s.u. sublucare, 474. 28 [cité n. 12]); cf. Caes. (G. 5, 9, 5); Plin. (N. H. 17, 47, 267).

<sup>15</sup> César (C. 2, 15, 1): «[...] omnibus arboribus longe lateque in finibus Massiliensium excisis et conuectis[...]»; Plin. (N. H. 17, 19, 94 [cité n. 10]). Cette dernière action aboutit à l'exstirpatio; voir Col. (Rus. 11, 2, [51]52): «[Calen. Iuliis ...] et siluestris ager decrescente luna utilissime extirpatur» – (cf. Pall., 8 [Mensis Iulius], 1).

<sup>16</sup> Ce texte permet de comprendre les deux opérations qu'évoque Caton (*Agr.* 139-140) : «*Lucum conlucare Romano more oportet* [...]. *Si fodere uelis* [...]. » Il commence par la situation la plus simple (avec un complément d'objet interne), celle qui consiste à créer un *lucus* sans «creuser» – donc en coupant les arbres au ras du sol –, puis il passe au cas où au contraire il est nécessaire de «creuser» (*fodere*) – afin d'arracher complètement les arbres jusqu'aux racines. On retrouve, dans l'ordre inverse, les deux situations distinguées par Columelle.

<sup>17</sup> Sur les Lucaria: Dumézil (1986<sup>2</sup>: 42-54; 1975: 42-55).

Aut unde iratus siluam deuexit arator et nemora euertit multos ignaua per annos, antiquosque domos auium cum stirpibus imis eruit: illae altum nidis petiere relictis, at rudis enituit impulso uomere campus.

et l'on note qu'en l'occurrence, le *nemus* est transformé en *campus*, non en *lucus*. Mais lorsque l'on veut seulement ménager un espace sacré, des arbres restent en principe indispensables, précisément pour encadrer la clairière et *lucus* est donc employé couramment pour désigner un « bois sacré », dans lequel un emplacement est réservé au culte <sup>18</sup>. Du coup, certains grammairiens semblent trouver incohérente l'explication habituelle de *lucus* par *lux* et ils en viennent à la renverser, avec une formule conservée par Servius (*Aen.* 1, 441) <sup>19</sup>:

«Lucus» autem dicitur quod **non luceat**, non quod sint ibi lumina causa **religionis**, ut quidam uolunt.

Et cette appellation devient un exemple flagrant d'antiphrase, l'idée étant déjà chez Quintilien (*Inst.* 1, 6, 34) :

Etiamne a contrariis aliqua sinemus trahi, ut « lucus », quia umbra opacus parum luceat et « ludus », quia sit longissime a lusu [...]?

Il s'ensuit parfois une certaine confusion sur ce que désigne exactement *lucus* dans certaines situations complexes ; ainsi l'asylum créé par Romulus pour accueillir tous ceux qui voudraient devenir citoyens de Rome est présenté comme un *lucus* par Virgile (Aen. 8, 342), Tacite (Hist. 3, 71, 3), Florus (1, 1, 9) et un scholiaste de Juvénal (8, 273), mais considéré par d'autres auteurs comme situé *inter duos lucos* (Cic., Diu. 2, 17, 40; Liu., 1, 8, 5; Vell., 1, 8, 5; cf. Dion. Hal., 2, 15, 4). Il se trouvait en fait dans la dépression, débarrassée de sa végétation naturelle, située entre les deux sommets de la colline, le *Capitolium* et l'Arx: cf. à propos de l'emplacement du temple de *Ve(d)iouis*, les indications des *Fasti Praenestini* (7 mars = *Inslt*, 13/2, p. 120-121 [*Vediouis inter duo lucos*], commentaire p. 421 Degrassi), ainsi que de Vitruve (Arch. 4, 8, 4), Ovide (F. 3, 429-430) et Aulu-Gelle (N. A. 5, 12, 2: aedes Vediouis Romae inter Arcem et Capitolium). Voir Stara Tedde (1905: 211-214); Platner/Ashby (1929: 283, s.u. *Inter duos lucos* [2]).

<sup>19</sup> Même phrase chez Lactantius Placidus (in Stat., Ach. 1, 593). Cazzaniga (1972: 27) explique cette formule et ses variantes à partir du grec λύκη, qui, selon un scholiaste d'Homère (in Il. 7, 433, à propos de ἀμφιλύκη νύξ) désigne l'«ombre»: ἀμφιλύκη· παρὰ τὴν λύκην, ὅ ἐστι σκιάν, δωρικῶς. En fait, il s'agit plus probablement de la faible lueur de l'aube, comme cela apparaît dans les composés ἀμφιλύκη, λυκηγενής, λυκόφως, ainsi que l'observe justement Macrobe (Sat. 1, 17, 37): «Prisci Graecorum primam lucem, quae praecedit solis exortus, λύκην appellauerunt ἀπο τοῦ λευκοῦ. Id temporis hodieque λυκόφως cognominant.» Il est à noter que le latin connaît le composé adjectival antelūcānus (Cic., Fam. 15, 4, 8; Cat. 2, 10, 22), qui peut être substantivé en antelucanum pour désigner l'« aube » (Sen., Ep. 19-20, 122, 1; Macr., Sat. 1, 17, 41); l'italien a conservé avec le même sens l'adjectif antelucano.

et le terme, explicitement, chez Donat (Gram. 3, 6 / GL IV, 402, 4 Keil) 20:

Antiphrasis est unius uerbi ironia, ut « bellum », hoc est minime bellum, et « lucus », eo quod non luceat, et « Parcae » eo quod nulli parcant.

et Isidore de Séville (Or. 1, 37, 24)<sup>21</sup>:

Antiphrasis est sermo a contrario intellegendus, ut « lucus », quia caret lucem per nimiam umbram [...]

Mais il y a mieux : Servius et son interpolateur vont jusqu'à affirmer que le *lucus* est caractérisé par la conservation des arbres pour un motif religieux ( $\{D.\}$  Seru., Aen. 3, 681):

[...] et « lucus », qui propter religionem {intactis arboribus et magis crescit et} diu permanet.

À l'autre bout du champ sémantique, si l'on peut dire, certains emplois de *lucus* semblent se réduire à la désignation d'un sanctuaire, sans que la présence d'arbres paraisse indispensable. En l'occurrence, on pouvait s'appuyer sur l'emploi en grec du mot ἄλσος, qui n'a pas d'étymologie indo-européenne, mais désigne en principe le « bois sacré »  $^{22}$ , comme *lucus* : on a une illustration de cette équivalence dans l'évocation des courses de chars à Olympie chez Virgile (G. 3, 181) : « *et Iouis in luco currus agitare uolantis* ». La périphrase *Iouis lucus* explicite le nom que portait l'enceinte sacrée, Ἄλτις, équivalent de ἄλσος dans le parler local – l'éléen – selon Pausanias (5, 10, 1), d'après Pindare (Ol. 10, 45 < 55 >) :

τὸ δὲ ἄλσος τὸ ἱερὸν τοῦ  $\Delta$ ιὸς παραποιήσαντες τὸ ὄνομα Ἄλτιν ἐκ παλαιοῦ καλοῦσικαὶ δὴ καὶ Πινδάρῳ ποιήσαντι ἐς ἄνδρα Ολυμπιονίκην ἄσμα Αλτις ἐπωνόμασται τὸ χωρίον.

<sup>20</sup> Ainsi que chez Charisius (Ars gramm. 4, 2 / GL I, 276, 15 Keil).

<sup>21</sup> On retrouve les expressions de Quintilien dans un passage antérieur d'Isidore (*Or.* 1, 29, 3) : « *Sunt autem etymologiae nominum aut ex causa datae [...] aut ex origine [...] aut ex contrariis, ut [...] lucus, quia umbra opacus parum luceat.* » Ailleurs, Isidore hésite entre les deux types d'explication (*Or.* 14, 8, 30) : « *Lucus est locus densis arboribus saeptus, solo lucem detrahens. Potest et a conlucendo crebris luminibus dici, quia [uel quae ibi] propter religionem gentilium cultumque fiebant* » (*cf. Or.* 17, 6, 7). Comme on l'a vu un peu plus haut, Servius (*Aen.* 1, 441) lui répond en quelque sorte par anticipation : le mot *lucus* ne se justifie pas par la présence de lumières associées au culte.

<sup>22</sup> Comme l'explique Plutarque (Rom. 20, 2), à propos des Luceres, qui tireraient leur nom du bois d'asyle (voir n. 18): τὰ δ΄ ἄλση λούκους ὀνομάζουσιν; cf. Homère (Od. 6, 291 [à Schérie]): ἄλσος Ἀθήνης; Hérodote (5, 119 [à Labraunda, en Carie]): Διὸς Στρατίου ἱρόν, μέγα τε καὶ ἄγιον ἄλσος πλατανίστων. Chantraine (DELG, s.u. ἄλσος, p. 65) note que « les passages où le mot semble comporter le sens général de "bois" figurent tous dans un contexte religieux »: ainsi dans deux passages d'Homère, où le mot est mis en relation avec des nymphes (Il. 20, 8; Od. 10, 350).

ce qui conduirait à poser ἄλσος < \*αλτ-yoς²³. Comme il s'agit de l'endroit où se disputent les courses de chars, il est probable qu'il n'y avait guère d'arbres sur la piste²⁴...

Strabon (9, 2, 33 / 412 C), du reste, explique très bien que « les poètes embellissent les choses, appelant "bois sacrés" tout lieu consacré, même sans arbres » <sup>25</sup>:

οί δὲ ποιηταὶ κοσμοῦσιν, ἄλση καλοῦντες τὰ ἱερὰ πάντα κὰν  $\S$  Ψιλά· $^{26}$ 

À Rome même, plusieurs lieux consacrés sont appelés tantôt *lucus*, tantôt *aedes*, ce qui laisse supposer que ne restait plus guère que le temple, le terme *lucus* pouvant être une simple survivance, éventuellement justifiée par quelques arbres <sup>27</sup>. C'est le cas par exemple, sur le Cispius, pour le *lucus Iunonis Lucinae* que Varron (*L.L.* 5, 49, 3) évoque une fois sous cette appellation <sup>28</sup>, avant de

- 23 Et non pas l'inverse, comme l'écrit E. de Saint-Denis, dans son édition des *Géorgiques* (1956 : 45, n. 3). Chantraine (*DELG*, s.u. ἄλσος) estime qu'il s'agit d'une « combinaison d'ailleurs bizarre ». Forbes (1958 : 257), pose aussi ἄλσος < \*αλτίος, de Ἄλτις, mais le considère comme très incertain.
- 24 À noter l'existence d'une forme crétoise αὖσος, attestée par Hesychius (s.u., A 8348 : αὖσος- ἄλσος. Κρῆτες), qui s'explique, comme les quelques autres citées par le lexicographe, par une forte palatalisation du l devant consonne : voir Bile (1988 : 120, note 204b ; 122). Mais Latte (1925 : 152, note 35) considérait ces formes comme des créations dialectales artificielles de la langue littéraire.
- 25 La remarque de Strabon est formulée à propos du sanctuaire de Poséidon à Onchestos, en Béotie (9, 2, 33/412C) : Ὁγχηστὸς δ΄ ἐστίν [...] ἐν ὕψει κείμενος ψιλός, ἔχων Ποσειδῶνος ἱερὸν καὶ αὐτὸ ψιλόν. Elle est directement inspirée de l'usage d'Homère, qui emploie le même mot pour ce sanctuaire, évoqué dans le catalogue des divers contingents de l'armée grecque (Il. 2, 506) : Ὁγχηστόν θ΄ ἱερὸν Ποσιδήῖον ἀγλαὸν ἄλσος (Mazon [éd. CUF, 1937, 1, p. 49], traduit « magnifique pourpris voué à Poséidon », avec un terme très archaïque [voir *Le Grand Robert de la Langue Française*, 7, 1985, p. 663, s.u. pourpris : 1. Enclos, enceinte ; 2. Demeure, habitation]). Le substantif semble du reste particulièrement attaché à ce sanctuaire, puisqu'on le retrouve encore avec lui dans l'*Hymne à Apollon* (Hom., *H. Apol*. 230), dans l'*Hymne à Hermès* (Hom., *H. Merc*. 186-187), et plus tard chez Apollonios de Rhodes, dans une énumération des sanctuaires de Poséidon (*Arg*. 3, 1242) : [...] καὶ ἄλσος Ὑαντίου Ὁγχηστοῖο. Les scholiastes de Pindare, à propos de la création par Apollon de l'ἄλσος de Zeus à Olympie (cité ci-après p. 112) rappellent aussi bien son sens propre (*in Ol*. 10, 53 d) : "λλσος· ὁ σύμφυτος καὶ ἀνιερωμένος τῷ θεῷ τόπος que son extension à des lieux sacrés non boisés (*in Ol*. 10, 53 c) : "λλσος δὲ τὸ ἀνιερωμένος τῷ θεῷ γῆς μερός, εἰ καὶ ψιλὸν εἴη φυτῶν (*cf*. Schol. *in Ol*. 3, 31 a b).
- 26 C'est aussi le cas pour l'ἄλσος d'Achille à l'embouchure du Borysthène (aujourd'hui le Dniepr), comme le souligne encore Strabon (7, 3, 19 / 307 C): Μετὰ δὲ τὴν πρὸ τοῦ Βορυσθένους νῆσον ἔξῆς πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον ὁ πλοῦς ἐπὶ ἄκραν τὴν τοῦ Ἁχιλλείου δρόμου, ψιλὸν μὲν χωρίον καλούμενον [δ'] ἄλσος, ἱερὸν Ἁχιλλέως· Ailleurs, le mot désigne simplement un sanctuaire, sans référence particulière aux arbres ; ainsi chez Sophocle (Ant. 844-845), Pindare (Ol. 3, 16-17 <30-32>), et même chez Eschyle (Pers. 111): πόντιον ἄλσος « le pré sacré de la mer » (!).
- **27** Cf. Coarelli (1993: 47): « Non può sfuggire che nella documentazione epigrafica (e del resto anche in parte di quella letteraria), lucus finisce per assumere, già in età molto antica, semplicemente il significato di "santuario" ».
- 28 Voir Stephani (1845), Stara Tedde (1905: 204-207, s.u. Lucus Junonis Lucinae), Platner/Ashby (1924: 288-289, s.u. luno Lucina, aedes). Dans le texte de Varron, ce lucus est associé à celui de Mefitis, mais Festus (474, 36 [476, 13] L, s.u. Septimontio) parle pour le même endroit d'une aedes Mefitis, à propos des rites du Septimontium: voir Stara Tedde (1905: 203-204, s.u. Lucus Mephitis), Platner/Ashby (1924: 338, s.u. Mefitis, aedes, lucus).

parler au paragraphe suivant, selon le cérémonial des Argées (L.L. 5, 50), de l'aedes Iunonis Lucinae <sup>29</sup>. C'est donc bien le sens d'« espace consacré à une divinité » qui est devenu fondamental, comme le montre l'équivalence avec le grec τέμενος, particulièrement bien illustrée par la désignation du domaine dédié par la cité de Tibur à son héros fondateur et éponyme, Tiburnus<sup>30</sup>, qui est appelé Tiburni lucus par Horace (Od. 1, 7, 13) dans sa description du paysage de la ville et Τιβουρῖν[ι]ον τέμενος dans la notice d'Étienne de Byzance (s.u. Τίβυρις, 622, 20 [623, 3] Meineke)<sup>31</sup>.

\* \* \*

En ce qui concerne *nemus*, qui selon le Deutero-Servius aurait désigné une forêt organisée par l'homme – *composita* –, nous avons probablement un écho de cette définition dans la première phrase d'un lemme de Festus (*s.u.* < *nemora* >, 158, 2 L), très mutilé, que Paul Diacre (*s.u. nemora*, 159, 2 L) permet de restituer: < *Nemora significant silu* > *as amoenas* <sup>32</sup>, tandis que la suite – propre à Festus et que nous citons avec les compléments proposés par les éditeurs – illustre, grâce à un vers d'Homère (*Il.* 11, 480), la ressemblance avec le grec νέμος:

ua<let enim id quod Graece νέμος, cuius uoc>abuli auctor **Ho<merus**, cum dicit in Iliade: ἐν νέμεϊ σκιε<ρῷ ἐπὶ τε λῖν ἔμβαλε δαὶ>μων, dubium non <est quin eum

<sup>29</sup> L'auteur observe du reste que les dimensions des *luc[i]* de Mefitis et de Junon Lucine sont exiguës, à cause des empiètements dus à l'avidité des particuliers (*L.L.* 5, 49, 3-4) : «[...] quorum angusti fines, non miror ; iam diu late auaritia numen est. » La restauration, en 41 av. J.-C., d'un mur pour Junon Lucine, destiné probablement à protéger son *lucus*, est rappelé par une inscription (*CIL*, 6, 358) trouvée à l'emplacement probable du sanctuaire, sur l'actuelle via ... S. Lucia (!), près de l'église éponyme. – Au temps de Pline (*N. H.* 16, 85, 235), il restait – seulement ? – un micoucoulier, qui passait pour être plus ancien que le temple lui-même, construit en 379 a.V.c. = 375 av. J.-C. : « *Romae uero* (sc. durat) lotos in Lucinae area, anno qui fuit sine magistratibus, *CCCLXXIX Vrbis aede condita. Incertum ipsa quanto uetustior*; esse quidem uetustiorem non est dubium, cum ab eo luco Lucina nominetur. Haec nunc D circiter annum habet. » On voit que pour l'antiquaire le vieil arbre suffit à constitue le lucus qui aurait fourni le nom de Lucina. – Une inscription de l'époque de Septime Sévère, sur un autel de la villa Pinciana (*CIL*, 6, 461 = *ILS*, 3361 D), parle d'un ortulus super nymphis, qui locus appellatur Memphi (sic) – à corriger en Mefitis : voir Armini (1924 : 82-85).

<sup>30</sup> Comme l'explique le scholiaste Porphyrion (in Hor., Od. 1, 7, 13), qui évoque aussi ses deux frères, Catillus et Coras. Son nom est attesté le plus souvent sous la forme Tiburnus (Plin., N. H. 16, 87, 237; Seru., Aen. 7, 670), mais on trouve aussi Tiburtus (Verg., Aen. 7, 671) et Tibur, -tis (Seru., Aen. 7, 670).

<sup>31</sup> L'expression d'Étienne de Byzance est présentée comme une citation, mais sans indication de source. Meineke considère que le second *i* de l'adjectif doit être supprimé, car il s'agit selon lui de l'ethnique, qui est donné un peu plus haut (623, 2) sous la forme Τιβουρῖνον, d'après Nicanor (d'Alexandrie = Nicanor Hermeiou, *FGH* 628 F 3 Jacoby); mais ce peut être aussi un dérivé de *Tibur*, une des formes du nom de l'oeciste.

<sup>32</sup> Il est vraisemblable que cette définition comporte aussi un jeu sur les sonorités de *nemora* et *amoenas*: sur six lettres chacun, les mots *nemora* et *amoena* en ont 5 communes. Un rapprochement entre les deux mots – moins étroit – se retrouve chez Virgile (Aen. 6, 638-639): « deuenere (sc. Aeneas et Sibylla) locos laetos et amoena uirecta / fortunatorum nemorum sedesque beatas ».

designet locu>m qui **campos et pascua** <habeat ; νέμος enim a Graecis διὰ> τὸ νομὰς εἶναι ἐν αὐ<τῷ appellatur>.

reconnue aussi par Varron (L.L. 5, 36, 2-3):

[...] quos **agros** non colebant propter **siluas** aut id genus, ubi **pecus** possit **pasci**, et possidebant, ab usu s<al>uo **saltus** nominarunt. 3. Haec etiam Graeci νέμη, nostri **nemora**.

La fin du lemme de Festus et le début du passage de Varron semblent s'éloigner du sens proprement « silvestre », puisque tous deux définissent *nemus* comme un lieu qui comporte des pâturages et éventuellement des champs à cultiver, grâce à un rapprochement avec le mot grec  $\nu o \mu \eta$ , par le biais de sa ressemblance avec  $\nu \dot{\epsilon} \mu o \varsigma$ , qui se retrouve chez Hesychius (s.u.  $\nu \dot{\epsilon} \mu o \varsigma$ , N 289 Latte):

Νέμος σύνδενδρος τόπος καὶ νομὴν ἔχων καὶ τὸ γυναικεῖον αἰδοῖον καὶ νάπος καὶ τὸ τοῦ ὀφθαλμοῦ κοῖλον.

Mais les traductions de νέμος par « pâturage » sont erronées ; c'est le cas par exemple pour un passage de Sophocle (*Aiax* 412-413), où le héros invoque divers éléments du paysage :

```
<Ι>ὰ πόροι ἀλίρροθοι
πάραλά τ΄ ἄντρα καὶ νέμος ἐπάκτιον.
```

et où P. Mazon traduit par « pacage », alors que le scholiaste (*in* Soph., *Ai*. 413) explique très bien qu'il s'agit d'un ἄλσος:

```
νέμος ἐπάκτιον] τὸ ἄλσος τοῦ ὄρους τῆς Ἰδης τὸ παράλιον.
```

Il faut toutefois noter que le *nemus*, comme le *lucus*, peut bien, une fois défriché, servir de pâturage ; c'est ce qu'explique Varron, sans recours à l'argument étymologique, au début du passage que nous avons cité plus haut (*L.L.* 5, 36, 2), avec *saltus*. Et l'on retrouve chez Virgile (*Buc.* 6, 56) l'alliance de *saltus* et de *nemus* dans cette injonction aux nymphes du Dicté crétois d'éloigner des pâturages le taureau de Pasiphaè : « *Dictaeae Nymphae, nemorum iam claudite saltus* ».

Le rapprochement avec le gaulois νεμετον<sup>33</sup>, le vieil irlandais *nemed* « lieu sacré », et l'hapax francique *nimid* indique que *nemus* pouvait avoir aussi une

<sup>33</sup> Sur νεμητον / νεμετον et les termes qui en dérivent : Dottin (1920 : 56. 85. 99. 101. 110) ; Lambert (1994 : 50 et passim) ; Delamarre (2001 : s.u. nemeton, 232-233) ; νεμητον est le dernier mot d'une inscription de Vaison-la-Romaine (Dottin, 1920 : 149-150, n° 7 = CIL, 12, p. 162 = RIG, G-153, p. 205-209 = Lambert, 1994 : G-153, p. 84-85) rappelant la consécration d'un « lieu sacré » à [Minerva] Belisami (voir CIL, 13, 8) par un citoyen de Nîmes. – En dérivent le nom d'une peuplade germanique (Dottin, 1920 : 128) : Nemetae ou Nemetes (Caes., G. 1, 51, 2 ; Tac., Germ. 28, 4), des toponymes en -acus (Dottin, 1920 : 107) : Nemetacum (Peutinger, Itin. p. 378) = (Νε) μετακόν (Ptol., Geogr. 2, 9, 4 [Arras]) ou Nemetoce(n) na (Hirt., G. 8, 46, 6), une épithète de déesses-mères

valeur religieuse<sup>34</sup>. Et cette valeur, nous la retrouvons dans le cas qui est sans doute le plus emblématique, le bois que nous appelons « de Némi », mais dont le nom latin est simplement *Nemus*, le « Bois » par excellence<sup>35</sup> – comme le nomme Cicéron (*Att.* 15, 4 = *Ep.* 751 Beaujeu, § 5), à propos d'un lieu de rendez-vous:

Ecce autem de trauerso L. Caesar ut ueniam ad se rogat in **Nemus** aut scribam quo se uenire uelim.

siège de la *Diana Nemorensis* et de son prêtre le *rex Nemorensis* <sup>36</sup> près d'Aricie.

Mais même dans ce cas, le *nemus* n'est en somme sacré que par « contagion » si l'on peut dire <sup>37</sup>, comme l'indique bien le document transcrit par Caton (Or. 2, fr. 58  $HRR^2$  Peter / 2, fr. 28 Chassignet = ap. Prisc., Inst. gramm., 4, 4, 21 / GL II, p. 129, 11 Keil), qui rappelle la dédicace par Egerius Baebius, dictateur de la ligue latine, d'un lucus de Diane à l'intérieur du nemus d'Aricie <sup>38</sup>:

Cato Censorius [...] in II < Originum > : Lucum Dianium in nemore Aricino Egerius Baebius Tusculanus dedicauit dictator Latinus.

Les données apparemment contradictoires que l'on peut recueillir sur *nemus*, νέμος, *nemed*, rendent complexe l'établissement d'une étymologie. Dans l'ensemble, les dictionnaires suivent plus ou moins Benveniste<sup>39</sup>, qui distingue trois familles de mots indépendantes :

le groupe du latin-grec \*nemes (> nemus, νέμος) et du celte \*neme-to (νεμητον, nemed, nimid), pour lequel il ne propose pas de racine;

<sup>(</sup>p. 95) : *Matres Nemetiales*. Le mot apparaît aussi comme premier ou second élément de composé dans des toponymes : *Nemetodurum* « fort du lieu sacré » (Dottin, 1920 : 87), *Medionemetum* « sanctuaire du milieu », Δρυνέμετον (–ναίμ- codd.) attesté par Strabon (12, 5, 1 / 567 C) comme lieu de réunion des chefs des trois peuples de Galatie, rappelant les « conseils sylvestres » des chefs gaulois (Caes., *G.* 7, 1, 4 [*conciliis siluestribus*]) et germains (Tac., *Germ.* 39, 2. 3; *Hist.* 4, 14, 2). – Est-ce que les noms anciens de Nîmes, *Némausus*, et de Nemours, *Nemaúsus*, distincts seulement par leur accentuation, ne pourraient pas se rattacher aussi à ce mot ?

<sup>34</sup> D'où une étymologie proposée par Isidore (*Or.* 17, 6, 6): « *Nemus a numinibus* nuncupatum, quia pagani ibi *idola* constituebant: sunt enim *nemora arbores* maiores, *umbrosae* frondibus ».

<sup>35</sup> On a sans doute une situation similaire en Grèce avec le sanctuaire de Némée, situé en dehors de toute agglomération et comportant un sanctuaire de Zeus (*Etym. Magn.*, *s.u.* Νεμέα, 600, 23).

<sup>36</sup> Sur le complexe religieux du bois de Némi, la première référence reste le monumental ouvrage de J.G. Frazer, *The Golden Bough* (1890¹, 1900², 1911-1915³), dont il a été le point de départ. Particulièrement suggestive est l'évocation du comportement du *rex Nemorensis* par laquelle s'ouvre l'exposé (1911³: 8-10). – De la production postérieure, immense, on citera seulement ici le catalogue tout récent d'une exposition au Museo delle Navi Romane de Némi (5.7 - 5.11 2013): *Caligola. La trasgressione al potere* (Coarelli/Ghini, 2013), qui comporte 25 pages de bibliographie dépassant largement les limites du titre.

<sup>37</sup> Ainsi chez [Ps. ?]Sénèque (*Herc. Oet.* 958), le *nemus* des Champs Élysées est sacré, parce qu'il est dans un espace sacré.

<sup>38</sup> D'autres exemples de lucus à l'intérieur d'un nemus sont mentionnés ci-après n. 100.

**<sup>39</sup>** Benveniste (1931: 79-85). *Cf.* Malaspina (1995).

et deux groupes se rattachant à deux racines homophones, mais de sens différents:

- \*nem- « répartir, donner ou recevoir en partage », donnant des mots qui désignent le « domaine », le « pâturage », notamment en grec : νέμειν « partager, faire paître », νομή « partage, pacage », νομός « province, pacage » ; c'est aussi à cette racine que se rattache νόμος « loi » ;
- \*nem- « ployer, incliner », qui n'est représenté qu'en indo-iranien.

Benveniste justifie cette tripartition par la nécessité de « donner pour tâche à l'étymologie non la réduction de mots hétéroclites à des racines au sens fuyant, mais la restitution de termes précis ». On peut toutefois se demander si la multiplication de racines homophones est bien un progrès dans la précision de l'analyse 40.

Pour notre part, nous pensons que l'on pourrait rattacher *nemus* et les mots parallèles à la racine \*nem- « partager », sans qu'il soit nécessaire de les confondre avec νομή, νομός. L'intervention humaine dans le *nemus* semble comporter nécessairement un travail de délimitation ; c'est ce qui ressort par exemple d'un passage d'Ovide où un *nemus* est enclos dans une *silua* plus vaste (*Met.* 1, 568-569)<sup>41</sup>:

Est **nemus** Haemoniae, praerupta quod undique **claudit** silua; uocant Tempe.

On songe alors à  $\tau \dot{\epsilon} \mu \epsilon \nu o \zeta^{42}$ , formé sur une racine \*tem- qui, à partir du sens de « couper » (gr.  $\tau \dot{\epsilon} \mu \nu \omega$ ) en vient à signifier « terrain découpé » <sup>43</sup>, appartenant généralement à une divinité dans la langue classique <sup>44</sup>, mais ayant désigné d'abord le domaine (te-me-no) d'un prince (wanax, lawagetas), comme dans cette inscription mycénienne (PY 152 = Er 01 [312] / lin. 1. 3) <sup>45</sup>:

<sup>40</sup> En revanche Laroche (1949:257) tente de tout rapporter à une seule racine: « les apparences morphologiques et la convergence sémantique exigent qu'on reconnaisse l'unité d'un concept primitif porté par la racine grecque nem-», qui signifierait « tendre la main pour donner, faire le geste de distribuer à la ronde » – mais sa thèse est généralement ignorée. Voir la critique impitoyable de J. et L. Robert (1951:138-146, n° 55) sur la méthode de collecte et d'analyse du matériel, sans appréciation sur la thèse linguistique elle-même.

<sup>41</sup> D'autres exemples de *nemus* à l'intérieur d'une *silua* sont mentionnés ci-après n. 100.

<sup>42</sup> Casevitz (1984:85-87).

<sup>43</sup> Comme l'explique très bien Hesychius, en utilisant d'autres verbes du même champ sémantique (s.u. τέμενος, T 456 Hansen/Cunningham) : τέμενος πᾶς ὁ μεμερισμένος τόπος τινὶ εἰς τιμήν ἢ ἱερὸν καὶ βωμός ἢ ἀπονεμηθὲν θεῷ ἢ βασιλεῖ ; (s.u. τεμένη, T 455) τεμένη ναοί ἄλση ἢ τὰ ἀφωρισμένα κατὰ τιμὴν χωρία.

<sup>44</sup> À la même famille appartient le latin *templum*, qui repose sur \**tem-lo*, avec un *p* d'épenthèse; le mot désigne d'abord l'espace délimité par l'augure dans le ciel pour l'observation des présages, puis, sur terre, un endroit consacré à un ou des dieux (*cf.* Varr., *L.L.* 7, 6); voir par exemple Cipriano (1983).

<sup>45</sup> Ventris/Chadwick (1973<sup>2</sup>:152-153): PY 152 = Er 312.

wa-na-ka-te-ro<sup>46</sup> te-me-no<sup>47</sup>

to-so-jo pe-ma WHEAT 30 ra-wa-ke-si-jo 48 te-me-no 49 WHEAT 10

et encore dans les épopées homériques, où l'on rencontre un τέμενος βασιλήιον dans la description du bouclier d'Achille (*Il.* 18,550) et d'autres emplois similaires, qui concernent des apanages concédés à des héros<sup>50</sup>, aussi bien dans l'*Iliade*<sup>51</sup> (20, 391 : τέμενος πατρώιον [Iphition] ; 20, 184 [Enée] ; 6, 194 [Bellérophon] ; 9, 578-580 [Méléagre] ; 12, 313 [Sarpédon et Glaucos]), que dans l'Odyssée<sup>52</sup> (6, 293 : πατρὸς ἐμοῦ τέμενος [Alcinoos] <sup>53</sup> ; 17, 299 [Ulysse] ; 11, 185 : pluriel τεμένεα [Télémaque]) <sup>54</sup>. L'idée de consécration est donc seconde <sup>55</sup>, comme elle l'est, quand elle existe, dans *nemus*.

Le grec n'ayant pas entraîné dans cette direction la signification de νέμος – contrairement au latin *nemus* –, c'est pour ἄλσος que l'on a des définitions qui vont dans ce sens – malgré l'absence de l'argument étymologique –, par exemple dans l'expression très claire du scholiaste de Pindare (*in Ol.* 10, 53):

Αλσος δὲ τὸ ἀνιερωμένον τῷ θεῷ γῆς μέρος, εἰ καὶ ψιλὸν εἴη φυτῶν.

<sup>46</sup> Adjectif au nominatif neutre singulier, à lire \*wanakteron, formé sur wanaka = Fάναξ > ἂναξ, et signifiant donc «appartenant à l'ἂναξ » («souverain»). Voir, pour les deux mots, Ventris/Chadwick (1973²: 589).

<sup>47</sup> Substantif au nominatif neutre singulier, à lire \*temenos = τέμενος. Voir Ventris/Chadwick (1973²: 584).

<sup>48</sup> Adjectif au nominatif neutre singulier, à lire \*lawagesion, formé sur lawagetas = \*λαΓαγέτας > λαγέτας (Pind., Ol. 1, 89; Pyth. 3, 85 ... [dorien]) et signifiant donc «appartenant au λαγέτας» («chef du peuple»). Attesté également en PY 147 = Eq 03 [59], lin. 4; PY 195 = Na 67 [245], lin. 2; KN E 1569. Voir Ventris/Chadwick (1973²: 579).

<sup>49</sup> Pour la position respective des deux personnages dans la société minoenne, voir notamment : Lejeune (1965 : 4-6) ; Adrados (1968 : pense qu'ici le *wanax* est Poseidon) ; Van Effenterre (1968) ; Lejeune (1969) ; Maddoli (1970 : 42-44).

<sup>50</sup> Beaucoup de ces passages présentent des tours étymologiques, avec τέμνω : τέμενος τάμον (*II*. 6, 194 ; *II*. 20, 184), τέμενος ταμέσθαι (*II*. 9, 578-580), ou par voisinage sémantique, avec νέμω : τέμενος νεμόμεσθα (*II*. 12, 313), τεμένεα νέμεται (*Od*. 11, 185).

<sup>51</sup> Les autres références concernent des domaines consacrés à Dèmèter (*Il.* 2, 696), à Zeus (*Il.* 8, 48), au fleuve Sperchios (*Il.* 23, 148).

<sup>52</sup> Une quatrième référence (Od. 8, 363) concerne un domaine consacré à Aphrodite à Paphos (Chypre). – Dans les *Hymnes homériques*, τέμενος est toujours associé à une divinité : *Hymne à Apollon* (88 [à Délos]), *H. à Pan* (31 [pour son père Hermès, sur le Cyllène]), *H. à Aphrodite* (59 [pour la déesse, à Paphos; imite *Od.* 8, 363]; 267 [pluriel τεμένη, pour les Immortels, en général]).

<sup>53</sup> Il s'agit du τέμενος d'Alcinoos, le père de Nausicaa, qui se trouve à l'intérieur de l'αλσος d'Athéna (cité deux vers plus haut [Od. 6, 291; voir n. 23]). À l'époque historique on retrouve à Corcyre – identifiée avec Schérie, l'île des Phéaciens (voir Thuc., 1, 25, 4) – la mention d'un temenos commun à Zeus et à Alcinoos (Thuc., 3, 70, 4: τοῦ τε Διὸς τοῦ τεμένους καὶ τοῦ 'Αλκίνου) – ce dernier devant être alors divinisé ou à tout le moins « héroïsé ».

<sup>54</sup> C'est encore le cas une seule fois chez Hérodote (4, 161), où le mot désigne les domaines réservés au roi Battos de Cyrène, lors de la réorganisation de l'État par Démonax de Mantinée. Mais en plus de 30 autres passages du même auteur le mot désigne une « enceinte sacrée », attribuée à une divinité (2, 64. 112. 115...).

<sup>55</sup> Ventris/Chadwick (1973:152): « The meaning "precinct of a god" is secondary. »

mais aussi dans le texte du poète lui-même, qui évoque l'installation du sanctuaire de Zeus à Olympie par Apollon (*Ol*. 10, 43-46 [51-56]):

Ο δ' ἄρ' ἐν Πίσᾳ ἔλσαις ὅλον τε στρατὸν λάαν τε πᾶσαν Διὸς ἄλκιμος υίὸς σταθμᾶτο ζάθεον ἄλ-σος πατρὶ μεγίστῳ· περὶ δὲ πά-ξαις "Αλτιν μὲν ὅγ' ἐν καθαρῷ διέκρινε...

112

avec notamment le rapprochement entre ἄλσος et Ἄλτις et les formes verbales σταθμᾶτο, διέκρινε, qui expriment bien les actions de « tracer », « délimiter ».

\* \* \*

Nous en arrivons à *silua*, qui est le terme le plus général – forêt pouvant abriter une divinité, sans intervention humaine <sup>56</sup> – mais pour lequel les dictionnaires étymologiques ne sont guère bavards. A. Ernout et A. Meillet (*DELL*<sup>4</sup>, 1959, *s.u.*, 626) écrivent que « tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés » et ils en tirent prétexte pour n'en citer aucun. A. Walde et J.B. Hofmann (*LEW*<sup>3</sup>, 1954, *s.u.*, 2, 537-538) en citent, eux, beaucoup, mais ils les récusent tous plus ou moins fermement.

Pourtant les Romains eux-mêmes avaient cherché à découvrir l'origine du mot. L'orthographe *sylua*, assez fréquente chez les poètes <sup>57</sup>, dénote un rapprochement avec le grec ὕλη. Et celui-ci est confirmé par un lemme de Festus expliquant le mot archaïque *suppum* (s.u., 370, 20 L) <sup>58</sup>, dans lequel le s initial est censé correspondre à l'aspiration initiale du préfixe grec ὑπο-, comme dans le cas de sex en face de ἕξ, de septem en face de ἑπτα et donc de silua en face de ὕλη:

Suppum antiqui dicebant, quem nunc supinum dicimus, uidelicet pro aspiratione ponentes < s > litteram, ut cum idem ὕλας, dicunt et nos siluas; item ἕξ sex et ἑπτα septem.

<sup>56</sup> Ainsi chez Ovide (F. 4, 649-650), l'évocation de la forêt où Numa va consulter par incubation Faunus, assimilé à Pan : « silua uetus nullaque diu uiolata securi / stabat, Maenalio sacra relicta deo. »

<sup>57</sup> Le purisme des lexicographes et des éditeurs modernes, qui considèrent comme fautives des formes qu'ils s'autorisent donc à corriger, généralement sans le signaler, rend impossible la prise en compte statistique de ces variantes.

<sup>58</sup> Paul (s.u. 371, 6 L) reproduit seulement la première phrase du lemme. Le mot suppus, a, um est considéré comme une forme archaïque de l'adjectif supinus, a, um, qui se rattache à la famille de lat. sub et gr. ὑπο (cf. note 62). Isidore (Or. 18, 65) l'atteste comme substantif désignant le 3 au jeu de dés.

Une autre direction, plus audacieuse, est suivie par Isidore (*Or.* 17, 6, 5), qui suppose un ancien \*xylua comme calque du grec ξύλον <sup>59</sup> et ajoute péremptoirement que beaucoup de mots latins ont une étymologie grecque :

Silua uero spissum nemus et breue. Silua dicta quasi xylua, quod ibi ligna caedantur; nam Graeci ξύλον lignum dicunt. Multa enim Latina nomina Graecam plerumque etymologiam recipiunt.

Si cette dernière tentative n'est pas convaincante, nous pensons que l'on peut revenir au rapprochement avec  $\Im \lambda \eta$ , mais d'un autre point de vue 60. Notons d'abord que dans la mesure où les deux mots *silua* et  $\Im \lambda \eta$  n'ont pas d'étymologie indo-européenne, ils doivent être l'un et l'autre des emprunts parallèles à des parlers locaux : emprunts pour lesquels on ne saurait exiger une application stricte des règles phonétiques de l'indo-européen 61, à condition néanmoins de rester dans le vraisemblable.

Pour la correspondance entre le s initial latin et l'aspiration grecque, on suivra Festus, dont les deux derniers exemples sont parfaitement exacts  $^{62}$ . En ce qui concerne le vocalisme de la voyelle initiale, on notera que l'ionien et l'attique ont modifié le son [u] hérité de l'indo-européen en [ü]. Meillet et Vendryes écrivent  $^{63}$ : « Le passage <de>> u à  $\ddot{u}$ , qui consiste dans une substitution de la position prépalatale à la position postpalatale de la langue avec maintien de l'arrondissement et de l'avancée des lèvres, est une particularité de l'ionien d'Asie

<sup>59</sup> Cette hypothèse a été réexaminée, sans grande conviction, par Kretschmer (1892: 417); Hofmann (LEW³, 1954, s.u. 2, 537) mentionne \*(k) selua > silua, en face de ξύλον < \*ksulom, remontant à une racine \*(k) sevel « poutre, pilier » – proposé par Persson (1992: 1, 379-383) –, mais sans approuver.

<sup>60</sup> Zachariae (1897: 454) observe: «Am schwierigsten gestaltet sich die zurückführung von ὕλη und silva auf eine gemeinsame grundform» et il mentionne, dubitativement, quelques propositions de ses prédécesseurs. Un rapprochement entre ὕλη et silva, par l'intermédiaire de ἕλος («marécage»!), a été proposé par Bally (1903: 317-322 [ὕλη = silva]), qui pose un thème primitif commun \*slswā, évoluant en \*zlswā (> ὕλη) en grec et \*slswā en latin. Walde et Hofmann (LEW³, s.u., p. 538) jugent cette reconstruction «unannehmbar».

<sup>61</sup> Terracini (1929 : 213-214) semble être le seul à avoir admis et décrit clairement la situation correspondant à un double emprunt, à propos de la paire sorex / ὕραξ : «Poiché per questa voce concorrono i consueti indizi di origine mediterranea, nella differenza della tonica non occorerà più vedere, soluzione che di già per sè era lontana dalla certezza, l'effetto di un'alternanza vocalica: essa invece si può porre con quelle irriducibili differenze fonetiche fra i riflessi latini e quelli greci che sono appunto una, per ora necessariamente oscura, caratteristica delle voci mediterranee. » Et l'auteur de citer d'autres couples : ἐλαία / oliva, ιλη [sic esprit] / sil(v)a, μύρμηξ (βόρμαξ) / formica.

<sup>62</sup> La possibilité de l'existence originelle d'un s à l'initiale de la préposition grecque ὑπό, équivalente de lat. sub, auquel se rattache supinus, suscite un grand scepticisme chez les étymologistes modernes, en raison de son absence dans toutes les autres langues indoeuropéennes. On préfère envisager la présence d'une particule devant le radical \*-up- en latin, peut-être s- selon la proposition de Meillet (1929: 80-81), qui y verrait une marque d'adverbe, également présente dans lat. sine en face de gr. ἄνευ; l'hypothèse est reprise avec prudence dans le DELL (s.u. sub), mais Meillet/Vendryes (1979: 525, § 787) proposent \*(e)ks-upo. Chantraine (DELG, s.u. ὑπό) considère comme « obscur » le s initial latin.

<sup>63</sup> Meillet/Vendryes (1979:100, § 149).

et de l'attique ». Mais lorsque l'attique s'est répandu comme langue de culture dans tout le monde grec, la prononciation de [ü] a fait problème pour beaucoup de locuteurs, qui l'ont remplacé par [i] ; et c'est du reste cette prononciation qui s'est généralisée en grec moderne.

Constatons ensuite qu'il existe en Italie du Sud, plus précisément dans le Bruttium, aujourd'hui la Calabre, un massif montagneux qui porte depuis l'antiquité le nom de *Sila*. Lorsqu'il est évoqué par les auteurs latins, son nom est généralement accompagné de la mention d'une forêt<sup>64</sup>; c'est le cas chez Servius (*Aen*. 12, 715) et dans la citation qu'il fait de Salluste (*Hist*. 4, fr. 28 Fr. Kritz):

AC VELVT INGENTI SILA SVMMOQVE TABVRNO: Sila mons silua est Lucaniae, Taburnus mons Campaniae; Sallustius de fugitiuis: « in silua Sila fuerunt ». Vnde pessime quidam « silua » legunt, quia proprium appellatiuo non potest exaequari. Vnde proprium {proprio} iunxit.

Et il en est de même même lorsque Virgile (G. 3, 219) y fait paître une génisse : pascitur in magna Sila formosa iuuenca – tandis que les forêts alentour résonnent du fracas de la lutte des taureaux qui la convoitent  $(3, 223)^{65}$ : « [...] reboant siluae et longus Olympus  $^{66}$  ». De même aussi, probablement, chez Cicéron (Brut. 22, 85), dont le texte, incompréhensible dans les manuscrits, a été corrigé dans ce sens dès l'édition de Turnèbe (XVIe siècle) : « [...] Nam cum in silua Sila facta caedes esset notique homines interfecti [...] »  $^{67}$ . Dès lors, on peut admettre que le mot qui a fourni silua au latin a perdu en Italie du sud l'équivalent du digamma  $F^{68}$ , qui en grec même est tombé après Homère ; l'on ne s'étonnera donc pas de ne pas le retrouver dans  $\tilde{v}$ λ $\eta$  et l'on expliquera par sa chute l'allongement – compensatoire – du  $\bar{v}$  initial de  $\tilde{v}$ λ $\eta$  comme du  $\bar{v}$  de  $S\bar{v}$ la. Silua et  $\tilde{v}$ λ $\eta$  apparaissent ainsi comme des mots apparentés, empruntés indépendamment à un ou des parlers locaux voisins.

Peut-on aller plus loin ? Il existe en ionien d'Asie, chez Hérodote notamment, un mot ἴδη, qui désigne essentiellement la « forêt » et plus précisément la

<sup>64</sup> Outre les textes cités ci-dessous, on peut encore mentionner Pline (N. H. 3, 10, 74) : « Inde Apennini silua Sila » (cf. Dion. Hal., 20, 15, 1[cité n. 93]; Strab. 6, 1, 9 / 261 C).

<sup>65</sup> La mention des *siluae*, quelques vers plus loin (223), rend improbable que le poète ait écrit ici *silua* et non *Sila*, malgré la préférence de Servius (*ad loc.*) qui lit : *IN MAGNA SILVA* – avant de poursuivre : «Alii "Sila" legunt, ut sit mons Lucaniae, quod modo nulla necessitas cogit, ut in Aeneide\*: "ac uelut ingenti Sila summoue Taburno", ubi utrumque speciale est ». (\*Aen. 12, 715)

<sup>66</sup> Les commentateurs voient dans cette mention de l'Olympe un calque de l'expression homérique (*Il.* 2, 402) μακρὸς "Ολυμπος, considéré comme un « *selbstironisches Zitat* » par Erren (1985-2003 : 2, 662).

<sup>67</sup> in silua Sila Turnèbe : in siuasita F istiuas ita GBH stiuas ita O.

<sup>68</sup> La scansion trisyllabe sĭlŭa, attestée chez Horace (Od. 1, 23, 4; Epod. 13, 2), vu sa rareté et sa date, n'a guère de chance d'être ancienne, comme l'affirme Solmsen (1909: 109), et doit plutôt être considérée, avec Ernout/Meillet (DELL, s.u. silua) comme « une prosodie artificielle ». Le son noté u est bien une consonne.

« montagne couverte de forêt »  $^{69}$ , selon Hesychius (s.u. ĭ $\delta\eta$ , I, 184 Latte [1968]) $^{70}$  – qui se réfère au massif de ce nom situé en Troade et atteste un usage particulier en ionien :

"Ιδη · θεάση ἢ ὄρος Τροίας ἢ ΰλη. Δηλοῖ δὲ καὶ τὸν ὑψηλὸν τόπον. Ἰωνες δὲ δρυμῶν ὄρος.

et d'autres lexicographes <sup>71</sup>. Le même oronyme, avec une coloration dorienne pour la finale, est porté en Crète par le mont  $^{72}$  – et selon une tradition, c'est de lui que viendrait en fait le nom,  $^{7}$   $^{8}$   $^{73}$ , de la montagne d'Asie Mineure  $^{74}$ . Se rattache aussi certainement à ce mot le dérivé  $^{7}$   $^{8}$   $^{8}$   $^{9}$   $^$ 

Si l'on compare  $i\delta\alpha$  à  $i\lambda\eta$  et *silua*<sup>76</sup>, on constate que le vocalisme initial est le même qu'en latin – et peut reposer ici aussi sur une adaptation du son  $[\ddot{u}]$  –, tandis qu'il n'y a ni sifflante, ni aspiration au début du mot : mais la psilose est

<sup>69</sup> Il y a 5 occurrences de l'appellatif avec ce sens chez Hérodote (1, 110, 2\*; 4, 109, 2 [bis]; 4, 175, 2\*; 7, 111, 1\*), trois d'entre elles (\*) étant associées explicitement à une montagne ou à une colline (autres emplois, voir n. 92).

<sup>70</sup> Le même lexicographe fournit, dans un autre lemme, une autre graphie du mot (s.u., E 763 Latte) : εἴδη. Cette variante apparaît peut-être, en transcription latine, dans une inscription métrique d'époque impériale, trouvée à Cherchell, ancienne Césarée de Maurétanie (EphEpigr., 5, 1884, n° 999 [lo. Schmidt]) = Carmina latina epigraphica, n° 479 [Buecheler, Teubner¹, 1895] = CIL, 8, 21031 / lin. 5-7) : «[...] Caesar(e)ae ueni /cupidus, fata me rapuere mea /et me iacio eidais ignotis. » Le mot est incompris des éditeurs du CIL (« Proxima non intelleguntur »), mais interprété en ce sens par Buecheler (1909 : 2-3).

<sup>71</sup> Ainsi l'Etymologicum Magnum (s.u. ἴδη, 465, 52 Gaisford), qui fournit une fausse étymologie, mais une définition équivalente : Ἰδη ὁρος ἐστὶν ὑψηλόν ἡίγνεται ἀπὸ τοῦ ἰδεῖν ὁθεν ἐστὶν ἄπαντα θεωρεῖν τὰ μήκοθεν Πᾶν δὲσυμφυτον ὄρος Ἰδη καλεῖται.

**<sup>72</sup>** La *Suda* (s.u. ἴδη, I, 101 Adler) se réfère à l'Ida crétois : ἴΙδη ˙ πᾶν σύμφυτον ὅρος. ἄντρον ἐν Κρήτη. De même Euripide (*Hipp*. 1253) ; Aristophane (*Ran.*, 1356).

<sup>73</sup> Il y a chez Hérodote 3 occurrences du mot comme nom propre, qui concernent toutes l'Ida de Phrygie (1, 151, 1; 7, 42, 2 [bis]).

<sup>74</sup> Virgile évoque la migration crétoise, la transmission du nom et le bois couvrant la montagne (Aen. 3, 104-112): «Creta louis magni medio iacet insula ponto, /mons Idaeus ubi et gentis cunabula nostrae. /Centum urbis habitant magnas, uberrima regna, /maximus unde pater, si rite audita recordor, /Teucrus Rhoeteas primum est aduectus ad oras, /optauitque locum regno. Nondum Ilium est arces /Pergameae steterant; habitabant uallibus imis. /Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera /Idaeumque nemus [...] » (cf. Seru., Aen. 3, 112 [cité n. 87]).

<sup>75</sup> Sur Idalion: Oberhummer (1914: 867-872, plan col. 869-870) considère le nom comme préhellénique (col. 868, 12). – La cité se trouvait près du village moderne qui perpétue son nom, Dhali, entre Nicosie et Larnaca. Voir Théocrite, dans une invocation à Aphrodite (*Id.*, 15, 100): Δέσποιν' ἃ Γολγώς τε καὶ Ἰδάλιον ἐφίλησας – Étienne de Byzance (s.u., 326, 6 M): Ἰδάλιον πόλις Κύπρου (suit une étymologie fantaisiste: εἴδον + ἄλιον). *Cf.* Pline (N. H. 5, 130): « *Oppida in ea* (sc. *Cypro*) XV, Neapaphos, Palaepaphos [...]; fuere et Cinyria, Mareum, Idalium» – et une variante au féminin *Idalia* chez Virgile (Aen. 1, 693).

<sup>76</sup> Un rapprochement entre ἴδη et silua a été proposé par Solmsen (1909 : 109-112, 4 silva) sur la base de \*silouā, dérivé de l'oronyme sila, et de la correspondance l / d; mais il est refusé par Walde/Hofmann (LEW³, 1954, s.u. silva 2, 537), au motif que ἴδη est « ein vorgriechisches Mittelmeerwort » – comme s'il était sûr que le mot silua, en l'absence de toute racine régulière, soit lui-même d'origine indo-européenne (!).

116

justement régulière en ionien d'Asie, dès avant la période historique 77, et attestée dans certaines zones de Crète 78.

Reste la consonne centrale avec un  $\delta$  qui répond au l,  $\lambda$  des deux autres mots. Mais un tel cas de figure est bien attesté, tant entre le latin et le grec qu'à l'intérieur de chacune des deux langues. Commençons par le nom d'Ulysse, dont les formes classiques, en grec et en latin, sont respectivement Ὀδυσσεύς et Vlixes, mais qui présente aussi des variantes locales Ὀλυσεύς 79, Ὀλυτεύς 80 et même Οὐλίξης 81 selon Plutarque (Marc. 20, 4) 82.

En latin des mots de la même famille peuvent présenter une consonne différente ou un même mot se présenter avec l'une ou l'autre; tous les cas de figure apparaissent dans ce passage de Marius Victorinus (*Ars gram.* 1, 4, 109 / *GL* VI, 26, 3):

Communionem enim habuit l littera cum d apud antiquos, ut dinguam et linguam, et dacrimis et lacrimis, et Kapitodium et Kapitolium, et sella a sede, et olere ab odore: est et communio cum Graecis, nos lacrimae, illi δάκρυα, olere ὁδωδέναι, meditari μελετᾶν.

Particulièrement intéressant est le cas de *lacrima*, qui correspond au grec δάκρυα, et pour lequel sont attestées d'une part une forme avec d initial chez Livius Andronicus (*Odyssia*, fr. 19 Morel), selon Paul Diacre (*s.u. dacrimas*, 60, 5 L):

Dacrimas pro lacrimas Liuius saepe posuit, nimirum quod Graeci appellant δάκρυα; item dautia, quae lautia dicimus, et dantur legatis hospitii gratia<sup>83</sup>.

<sup>77</sup> Meillet/Vendryes (1979:49).

<sup>78</sup> Bile (1988 : 101 : § 21.4 L'aspiration) : à date ancienne, il y a psilose à l'initiale comme en composition ; à l'époque hellénistique, avec l'extension de la koinè, la marque de l'aspiration initiale apparaît sur la consonne finale du mot précédent (si cela est possible).

<sup>79</sup> Inscription sur un vase grec trouvé sans doute en Étrurie (CIG, 4, 7697 [collection du Prince de Canino, peut-être de fabrication attique] ; voir Laglandière, 1829).

<sup>80</sup> Également inscriptions sur des vases grecs, tous découverts en Étrurie (CIG, 4, 7699 [trouvé à Agylla-Caere, collection Campana]; 8288 [trouvé à Corneto-Tarquinia, collection du duc de Luynes]), notamment le vase François (CIG, 4, 8185 c [trouvé à Chiusi, au musée de Florence]) ou peut-être en Sicile (CIG, 4, 7383 [au musée de Berlin]).

<sup>81</sup> À propos du sanctuaire des « Mères » à Engyon en Sicile, avec des lances et des casques portant le nom de Mérion ou celui d'Ulysse : [...] τὰ μὲν ἔχοντα Μηριόνου τὰ δ' Οὐλίξου, τουτέστιν Ὀδυσσέως. La mention de Mérion suggère une provenance crétoise, ce qui est en accord avec l'origine attribuée au sanctuaire lui-même par le biographe. – Une interprétation de toutes les variantes a été tentée par Fiesel (1928 : 48-56), qui explique notamment l'alternance entre l et d dans les différentes formes grecques par l'origine étrangère ou préhellénique du mot et des transcriptions différentes d'un « cacuminale[n] Dentallaut » (p. 51).

<sup>82</sup> Rappelons que les formes proprement étrusques – attestées essentiellement sur miroirs et scarabées – sont Uθuze (ET, Vc S.11; Ta G.5; Ta G.7; Cl G.7; Cy G.1; Ol G.39), Utuze (ET, Vs G.1; Cl G.10), Utuse (ET, Ol G.42), Utus'e (ET, Vs S.2), Uθuste (ET, Ta 7.74), Uθste (ET, Cr S.6; Cr S.7 [miroir de Caere: ES, 5, 85, 1]); Utzte ([peut-être erreur pour \*Urste = Orestes] ET, Pe 7.1): elles ne peuvent donc pas expliquer la forme latine (voir Phillips, 1953; de Simone, 1968-1970: 1, 124-126; 2, 126-128). On trouverait toutefois Uliste sur un miroir conservé en Pennsylvanie (Bates, 1905: 168).

<sup>83</sup> Ce lemme a conduit Müller (éd., Leipzig, Weidmann, 1839) à suggérer en note (p. 175b n° 32) une correction dans un vers du même poète cité par Festus (s.u. noeqeum, 182, 18 [22] L: «Liuium

D'autre part une forme avec vocalisme archaïque u chez Térence (Heaut. 167): Lacrumas excussit mihi – et peut-être chez Plaute (Pseud. 101)<sup>84</sup>: [...] quod tu istis lacrumis te probare postulas.

Citons encore la correspondance, rappelée par Herrenius Modestinus dans le Digeste (38, 10, 4, 6), entre leuir 85 et δαήρ<br/>\*δαι Γήρ 86 où l'on note, outre l'initiale, la perte en grec du F conservé en latin : Viri frater lēuir est ; apud Graecos δαήρ appellatur.

Nous pensons donc que les trois termes *silua*,  $\tilde{v}\lambda\eta$  et  $\tilde{i}\delta\eta/\tilde{i}\delta\alpha$ , auxquels nous ajouterons l'oronyme *Sila*, sont des emprunts indépendants à un même mot ou à des mots apparentés du substrat « méditerranéen », pré-indo-européen – comme c'est le cas pour beaucoup de noms d'arbres ou d'autres plantes, à commencer par le nom de la rose (*rosa*,  $\dot{\rho}\dot{o}\delta\sigma\nu$ ).

On remarque que si le nom de la Sila est accompagné de la mention d'une forêt, le nom de l'Ida phrygien est lui aussi accompagné, chez les auteurs latins, de *silua* (Verg., *Aen.* 2, 695-696) :

Illam summa super labentem culmina tecti cernimus **Idaea** claram se condere **silua** [...],

de nemus (Verg., Aen. 3, 11-112):

Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera Idaeumque nemus<sup>87</sup> [...]

dacrumas scripsisse constat »), sans pour autant modifier le texte donné par le manuscrit du lexicographe, qui porte lacrimas : « Simul lacrimas de ore noegeo detersit » (qui reflèterait Hom., Od. 8, 88, avec δάκρυα). Cette proposition n'est même pas mentionnée par Lindsay et explicitement refusée par d'autres éditeurs de Livius (par exemple Mariotti, Urbino, 1986, fr. 8), au motif que le poète a pu faire varier la forme du mot et préférer ici lacrimas pour avoir une séquence lac lac. En revanche Flores (éd., Naples, Liguori, 2011, fr. XVIII, 20) retient dacrumas, ce que le commentaire de [Paladini], Manzela (Naples, Liguori, 2014), pour ce fragment (p. 97-104[sp. p. 99-100 pour le mot]), justifie par l'allitération en d avec de ore et detersit. À noter que si Morel (FPLEL, 1927 : fr. 19) accepte dacrimas, son continuateur J. Blänsdorf (FPLEL4 2011 : fr. 17) revient à lacrimas.

<sup>84</sup> Il faut préciser que les ms. ont *drachmis* (ACD) ou *dracmis* (B); c'est Meursius qui a proposé *dacrumis* et Bothe (éd. Berlin, 1809-1811) *lacrumis*, suivi notamment par Ernout (éd., CUF, Paris, 1938).

<sup>85</sup> Nonius (Comp. doctr. 894 L): «Laeuir dicitur frater mariti, quasi laeuus uir» – Paul (s.u., 102, 22): «Leuir est uxori meae frater meus» – Isid. (Or. 9, 7, 17): «Mariti frater leuir dicitur.» – Le mot est attesté chez les lexicographes et les grammairiens (dans des listes de composés de uir: Priscien [Part. 1, 25 / GL III, 465, 30]; Phocas [Ars 2, 9 / GL V, 416, 3]; Ars anonyma Bernensis [GL Suppl. 101, 27: lēuir]), ainsi que dans les glossaires, mais aussi chez les juristes. Laeuir est l'orthographe étymologique; la forme lēuir doit être dialectale (cf. Ernout/Meillet, s.u., p. 352-353).

<sup>86</sup> Le mot est bien attesté chez Homère (*Il.* 3, 180 ; 6, 344, 355 ; 24, 769). On peut aussi rapprocher le sanscrit *devár*-, le vieux slave *deveri*, le vieux haut-allemand *zeihhur*, etc. (voir Lejeune, 1955²: 216, §238b).

<sup>87</sup> Voir le passage de Virgile (Aen. 3, 104-112 [cité n. 74]) et le commentaire de Servius (Aen. 3, 112) qui, à propos de l'Ida de Troade, identifie pratiquement nemus et mons et confirme l'origine crétoise du nom : « IDAEVMQUE NEMVS, ut ostenderet Idaeum montem, qui sit in Troia, de Creta Ida cognomen indeptum. »

Pandarus et Bitias, **Idaeo** Alcanore creti, quos **Iouis** eduxit **luco siluestris Iaera**, abietibus iuuenes patriis et montibus aequos [...],

et il en est de même pour celui de l'Ida crétois (Ov., F. 115-116)89:

Nais Amalthea, Cretaea nobilis **Ida**, dicitur in **siluis** occuluisse Iouem

et pour celui de l'Idalie chypriote (Verg., Aen. 691-694) 90 :

At Venus Ascanio placidam per membra quietem inrigat, et fotum gremio dea tollit in altos

Idaliae lucos, ubi mollis amaracus illum floribus et dulci aspiranscomplectitur umbra.

Il s'agit donc bien du même type d'élément du paysage, la « montagne boisée », qui est aussi celui des *siluae* romaines, souvent qualifiées de *altae*<sup>91</sup>.

On peut ajouter que les trois mots *silua*, ὕλη, ἴδη désignent aussi, plus ou moins fréquemment, le « bois » coupé<sup>92</sup>, plus particulièrement le bois de construction, pour les charpentes ou pour les navires<sup>93</sup> et que les deux premiers désignent également la matière dont est fait un objet, puis, de manière plus abstraite,

<sup>88</sup> L'Ida phrygien comportait aussi un bois sacré d'Apollon, dont les arbres – des cornouillers – servirent à construire le Cheval de Troie. comme l'indique Pausanias (3 Λακωνικά, 13, 5).

<sup>89</sup> Ce sont ces forêts qui ont permis le développement de la métallurgie, dont l'invention était attribuée aux Dactyles crétois, compagnons et éducateurs du jeune Zeus dans la grotte de l'Ida.

<sup>90</sup> Servius (Aen. 1, 681) commente: «IDALIVM Cypri nemus est, in quo oppidum breue, ut paulo post Idaliae lucos, item Idaliumque nemus. » Et ailleurs (Aen. 10, 52): Idalium ciuitas Cypri. – La mention de forêts à Idalie se rencontre chez d'autres poètes latins; ainsi Catulle (64, 96): Idalium frondosum; Stace (Silu. 3, 4, 21): Idalios [...] lucos; Dracontius (8, 438): nemus Idalion.

<sup>91</sup> Voir par exemple Virgile (*G*. 2, 431; *Aen*. 3, 681 [cité p. 120-121]), Ovide (*Her*. 11, 89; *Rem*. *Am*. 183; *F*. 4, 41; *Pont*. 2, 1, 39); par extension on trouve aussi l'adjectif avec *nemus* (Verg., *G*. 3, 393; *Aen*. 12, 929) et *lucus* (Verg., *Aen*. 7, 95). – On notera que la phrase de Servius (*Aen*. 12, 715 [citée p. 114]) pose en fait l'équation *Sila mons* = *silua Lucaniae* et donc *mons* = *silua*. L'association de la Lucanie et du Bruttium dans la troisième région augustéenne (Plin., 3, 10, 71) explique sans doute l'approximation géographique du scholiaste.

<sup>92</sup> Il s'agit notamment du bois coupé, à brûler, ὕλη chez Homère (*Il.* 7, 418; 23, 50; *Od.* 9, 234), mais aussi chez Hérodote (4, 164) ou Xénophon (*Hell.* 4, 5, 4), *silua* chez Virgile (*G.* 2, 207 [cité p. 104]).

<sup>93</sup> Théophraste (*H.P.* 5, 7, 1) distingue pour ὕλη les deux usages et revient séparément sur les charpentes (*H.P.* 5, 2, 1) et sur les navires (*H.P.* 4, 5, 5). Pour ces derniers, on trouve ἴδη chez Hérodote (5, 23 : ἴδη ναυπηγήσιμος), ὕλη chez Platon (*Leg.* 4, 705 c : ναυπηγσίμης ὕλης); il s'agit du bois de l'Ida chez Xénophon (*Hell.* 1, 1, 25 : ὕλην ἐκ τῆς Ἰδης), du bois de la Sila chez Denys d'Halicarnasse (20, 15, 1 : [...] Σίλα, μεστὴ δ΄ ἐστὶν ὕλης εἰς οἰκοδομάς τε καὶ ναυπηγίας καὶ πᾶσαν ἄλλην κατασκευὴν εὐθέτου·); Homère (*Od.* 5, 257) atteste un emploi particulier du bois, comme lest pour les navires.

la « matière » en général, au sens philosophique <sup>94</sup>, mais aussi plus précisément la « matière » d'un ouvrage, d'un poème <sup>95</sup> : pensons aux *Siluae* de Stace. Il est vraisemblable que ce dernier sens soit secondaire et purement littéraire, mais la désignation du bois de construction pourrait remonter à la source commune.

Un dernier point de contact entre les trois mots est que le lieu qu'ils désignent est souvent, dans la mythologie, en relation avec des rituels d'initiation; on se souvient que le nom dynastique des rois albains est *Siluius*, qui fut d'abord le nom personnel unique du premier d'entre eux, né et élevé en forêt (Liv., 1, 3, 6, 8) 96:

Siluius deinde regnat Ascani filius, casu quodam in siluis natus [...] Mansit Siluiis postea omnibus cognomen, qui Albae regnarunt.

Mais on sait que les Romains ont largement transformé en « histoire » des données originellement mythiques : dans le monde grec, c'est Apollon qui porte l'épithète d'Υλάτης, à Chypre selon Tzetzes (in Lyc., Alex. 448)97 :

"Υλη γὰρ ἐστι τόπος περὶ τὸν Κούριον, τόπον τῆς Κύπρου, ἱερὰ Ἀπόλλωνος ἀφ' ἦς "Υλατον τὸν θεὸν προσαγορεύουσι.

<sup>94</sup> ὕλη: Aristote (Gen. et corr. 1, 4, 7 / 320 a 2; Metaph. 7, 7, 2[bis] / 1045 a 23. 29). Macrobe (Sat. 1, 17, 69) transcrit directement hyle, au sens de « matière », dans la description de deux statues féminines flanquant celle de Baal Hammon, à Hiéropolis en Egypte (voir Lucien, Dea Syria, 34), et représentant respectivement la « matière » et la « terre », en présence d'un serpent : « Signa duo aeque feminea quibus ambitur hylen naturamque significant confamulantes, et draconis effigies flexuosum iter sideris monstrata » (voir Sat. 1, 12, 7. 11). Isidore (Or. 13, 3, 1) réunit ὕλη et silua comme synonymes de materia : « ὕλην Graeci rerum quandam primam materiam dicunt [...] hanc ὕλην Latini materiam appellauerunt[...] Proinde et eam poetae siluam nominauerunt, nec incongrue, quia materiae siluarum sunt. »

<sup>95 &</sup>quot;Υλη: matière littéraire chez Polybe (2, 16, 14); matière poétique chez Longin (Subl. 13, 4: ποιητικὰς ὕλας); matière médicale chez Galien (6, 77; 6, 157; 1712, 181 [Kühn]). De même silua: matière littéraire chez Suétone (Gram. 24, 5): « (sc. M. Valerius Probus) reliquit autem non mediocrem siluam observationum sermonis antiqui»; matière poétique chez Aulu-Gelle (Praef. 5-6): « Namque alii "Musarum" inscripserunt, alii "Siluarum"».

<sup>96</sup> Cf. Virgile (Aen. 6, 763-766): « Siluius, Albanum nomen, tua postuma proles, /quem tibi longaeuo serum Lauinia coniunx /educet siluis regem regumque parentem, /unde genus Longa nostrum dominabitur Alba. » Voir notre article (Capdeville, 1993: 128-130).

<sup>97</sup> Son principal sanctuaire était près de Kourion, dans le site qui devait s'appeler simplement "Υλη, comme l'indique le scholiaste. On y a retrouvé de très nombreuses dédicaces, dont au moins treize portant l'épithète qui s'échelonnent du milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. : Mitford (1971 : 41. 49. 50. 60. 61. 72. 105. 108. 111. 120. 123. 125. 164). Étienne de Byzance confirme le culte d'Apollon Hylatès sur ce site d'"Υλη (s.u., 647, 10 M), mais aussi à Amamassos (s.u., 82, 14 M), Erystheia (s.u., 281, 6 M) et Tembros (s.u., 614, 13 M), trois villes dont la localisation est inconnue. Enfin d'autres inscriptions – publiées par Masson (1983²) –, attestent son culte dans les cités de Nea Paphos (ICS, 2, lin. 3-4; 3, lin. 2 [2e moitié du IVe siècle av. J.-C.] et de Chytroi (ICS, 250. 250 a [fin du IIIe siècle av. J.-C.]), ainsi que sur le site moderne de Dhrymou (ICS, 85, lin. 1; 86), qui pourrait correspondre à l'une des trois villes citées par Étienne. – Chez Lycophron (Alex. 448), l'expression 'Υλάτου γῆν désigne l'île de Chypre.

et Zeus l'équivalent Ἰδαῖος, aussi bien en Crète, par exemple selon Polybe (28, 14, 3) 98 : τὸν Δία τὸν Ἰδαῖον – qu'en Phrygie, notamment chez Homère (Il., 16, 604-605) 99 : Διὸς Ἰδαίου.

\*\*\*

En conclusion, nous dirons qu'à des degrés divers les trois mots *silua*, *nemus*, *lucus*, peuvent inclure un élément, religieux, sacré. En fait, ils ne s'opposent pas entre eux par des caractères de sacralité ou de naturel, mais ils se distinguent par des champs sémantiques d'amplitudes diverses : *silua* est le terme le plus général, qui peut s'appliquer à tous les types de végétation arboricole, naturelle ou pas ; *silua* inclut donc *nemus*, qui suppose une intervention humaine, à but religieux ou pas ; et *nemus* inclut donc à son tour *lucus*, qui indique explicitement une consécration <sup>100</sup> (Annexe 1).

On observera que l'ordre de fréquence des trois mots dans l'œuvre de Virgile, 128 pour *silua*, 63 pour *nemus*, 50 pour *lucus*, correspond bien à l'ordre de grandeur de leurs significations respectives. Et comme la majeure partie des forêts est sacrée ou comprend en tout cas une partie consacrée, les deux extrêmes peuvent paraître synonymes, comme dans cette comparaison des Cyclopes avec les arbres des bosquets consacrés à une divinité, au chant 3 de l'*Enéide* (Verg., *Aen.* 3, 679-681):

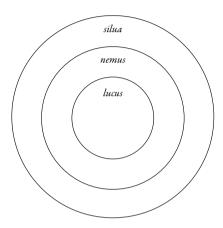
<sup>98</sup> Il s'agit ici du sanctuaire où doit être déposé le traité entre les cités d'Apollonia et de Cydonia (Chaniotis, 1996: 285-287, n° 41; cf. Pol., 28, 14, 3-4: παρὰ τὸν Δία τὸν Ἰδαῖον) et qui est sans doute associé – ou confondu – avec l'antre de l'Ida (cf. Plat., Leg. 1, 625 b : τὸ τοῦ Διὸς ἄντρον καὶ ἱερόν); l'épithète figure du reste dans une dédicace trouvée dans cette même grotte (IC, 1, 12 Idaeum antrum, lin. 1 :  $\Delta$ l' ' $\delta\alpha([\omega])$  – ou sur une monnaie émise par la province de Crète sous Domitien (Svoronos, 1890 : 344, n° 61 [pl. XXX, 22] : Διὸς Ἰδαίου au revers). Elle apparaît fréquemment dans l'épigraphie, notamment dans les serments qui sanctionnent les nombreux traités conclus entre les cités crétoises, sous des formes locales, avec un autre suffixe et des variantes à l'initiale : Ἰδάτας (SEG, 23, 1968, 547, lin. 51 : acc. Ἰδάταν [Olonte]), Βίδάτας (IC, 1, 18 Lyttos, 9 c, lin. 54; 4, Gortyna, 174, lin. 21-22 [pour Priansos]); Γιδάτας (IC, 2, 5 Axos, 35, lin. 11; voir 4, Gortyna, 146, lin. 6: dat. Fίδαι). Pour le nom de la montagne on hésite entre les leçons Βίδαν et Γίδαν [acccusatif] dans une inscription de Gortyne (IC, 4, 80, l. 2). Voir Verbruggen (1981 : 140 n. 80) ; Bile (1988 : 118) note que « depuis le ve siècle à Gortyne et le IIIe siècle ailleurs, la graphie B cotoie F.»; mais elle n'explique pas la présence de /w/ à l'initiale ; il en est de même du reste pour les étymologistes modernes, qui ignorent ces formes (sauf peut-être Hester [1965: 372-373] qui, dans une note très brève, pose \* uidhu- et rapproche angl. wood).

<sup>99</sup> Et aussi (*Il.* 24, 290-291) : Κρονίωνι / Ἰδαίω. L'épithète est également transcrite en latin ; ainsi chez Virgile (*Aen.* 7, 139-140) : « *Idaeumque louem Phrygiamque ex ordine matrem inuocat* (sc. *Aeneas*) [...]. »

<sup>100</sup> Comme on l'a vu, les écrivains ne s'y trompent pas, qui peuvent à l'occasion présenter un lucus à l'intérieur d'un nemus (Cat., Or. 2, fr. 58 Peter = 2, fr. 28 Ch. [cité p. 109]); Prop., 4, 9, 24; Ou., Met. 3, 175-176; Sen., Herc. Oet. 957-958; Luc., Phars. 1, 453-454; Auien., Orb. terr. 317; cf. Lygdamus, 3, 15), voire d'une silua (Verg., Aen. 9, 85-86; Liu., 24, 3 [sanctuaire de Junon Lacinia à Crotone: «lucus ibi, frequenti silua et proceris abietis arboribus saeptus, laeta in medio pascua habuit, ubi omnis generis sacrum deae pecus pascebatur sine ullo pastore»], Ou., Met. 5, 265 [siluarum lucos]; F., 2, 165-167) ou un nemus à l'intérieur d'une silua (Ou., A.A. 3, 689; Met. 1, 568-569 [cité p. 110]), mais jamais l'inverse.

[...] quales cum uertice celso aeriae quercus aut coniferae cyparissi constiterunt, silua alta Iouis lucusue Dianae.

### ANNEXE 1



- ADRADOS, R. F., 1968, « Wanaka y rawaketa », dans *Atti e Memorie del 1° Congresso internazionale di Micenologia, Roma, 27 settembre-3 ottobre 1967*, 3 vol., Roma, Edizioni dell'Ateneo, vol. 2, p. 559-573.
- ANCILLOTTI, A. & CERRI, R., 1996, *Le tavole di Gubbio e la civiltà degli Umbri*, Perugia, Jama.
- Armini, H., 1924, « Romtopografiska bidrag », Eranos, n° 22, p. 82-90.
- BALLY, Ch., 1903, « Contribution à la théorie du z voyelle », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 12, p. 314-330.
- BATES, W. N., 1905, «The Etruscan Inscriptions in the Museum», *Transactions of the Department of Archeology,* Free Museum of Science and Art, University of Pennsylvania, 1, 1904-1905, p. 165-168 (pl. XIX-XXIII).
- Benvéniste, É., 1931, « Trois étymologies latines », Bulletin de la Société de linguistique de Paris,  $n^{\circ}$  32, 1931, p. 68-85.
- BILE, M., 1988, *Le dialecte crétois ancien. Étude sur la langue des inscriptions*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
  - BLÄNDSDORF, J., 2011, Fragmenta Poetarum Latinorum epicorum et lyricorum, praeter Enni Annales et Ciceronis Germanicique Aratea, post W. Morel et K. Büchner editionem quartam auctam curauit, Berlin, W. de Gruyter.
  - Bréal, M., 1881, « Inscription archaïque de Spolète », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 4, p. 402-405.
  - BUCK, C. D., 1904, A Grammar of Oscan and Umbrian, Boston, Ginn & Company (1928<sup>2</sup>, 1974<sup>3</sup> Nachdruck der Ausgabe Boston 1904 mit den Zusätzen der erweiterter Auflage 1928, Hildesheim/New York, Georg Olms Verlag.
  - BÜCHELER, F., 1880, « Altes Latein », *Rheinisches Museum für Philologie*, n° 35, p. 627-630.
  - Buecheler, F., 1909, « Grammatica et epigraphica », Glotta, n° 1, p. 1-9.
  - CAPDEVILLE, G., 1993, « De la forêt initiatique au bois sacré », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 127-143.
  - CASEVITZ, M., 1984, « Temples et sanctuaires : ce qu'apprend l'étude lexicologique », dans G. Roux (dir.), *Temples et sanctuaires. Séminaire de recherche 1981-1983*, Lyon/Paris, De Boccard, p. 81-95.
  - CAZZANIGA, I., 1972, « Lucus a non lucendo », Studi Classici e Orientali, n° 21, p. 27-29.
  - CHANIOTIS, A., 1996, *Die Verträge zwischen kretischen Poleis in der hellenistischen Zeit*, Stuttgart, Franz Steiner.
  - CIPRIANO, P., 1983, Templum, Roma, Università « La Spienza ».
  - COARELLI, F., 1987, *I santuari del Lazio in età repubblicana*, Roma, La Nuova Italia scientifica.

- —, 1993, « I luci del Lazio: la documentazione archeologica », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 45-52.
- COARELLI, F. & GHINI, G. (dir.), 2013, *Caligola. La trasgressione al potere*, Roma, Gangemi.
- DELAMARRE, X., 2003<sup>2</sup> (2001<sup>1</sup>), Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental, éd. revue et augmentée, Paris, Errance.
- DELG = CHANTRAINE, P., 1968-1980, Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.
- DELL<sup>4</sup> = Ernout, A. & Meillet, A., 1959 (1932<sup>1</sup>), Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, Paris, Klincksieck.
- DE SIMONE, C., 1968-1970, *Die griechischen Entlehnungen im Etruskischen*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- DOTTIN, G., 1920, La langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire, Paris, Klincksieck.
- DUMÉZIL, G., 1986<sup>2</sup> (1975<sup>1</sup>), Fêtes romaines d'été et d'automne, suivi de Dix questions romaines, Paris, Gallimard.
- ERNOUT, A., 1973<sup>4</sup> (1916<sup>1</sup>, 1938<sup>2</sup>, 1957<sup>3</sup>), Recueil de textes latins archaïques, Paris, Klincksieck.
- —, 1961, Le dialecte ombrien. Lexique du vocabulaire des « Tables Eugubines » et des inscriptions, Paris, Klincksieck.
- Erren, M., 1985-2003, P. Vergilius Maro, *Georgica* (Wissenschaftliche Kommentare zu griechischen und lateinischen Schriftstellern), 2 vol., Heidelberg, Universitätsverlag Winter.
- ET = RIX, H. (Hrsg.), 1991, Etruskische Texte. Editio minor, 2 vol., Tübingen, Gunter Narr. /  $ET^2 = MEISER$ , G. (Hrsg.), 2014, Hamburg, Baur.
- FIESEL, E., 1928, Namen des griechischen Mythos im Etruskischen, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- FIORELLI, G., 1879, « Notizie degli scavi di antichità comunicate nella seduta del 16 marzo 1879. Febbraio », *MAL*, série 3, n° 3 [= 276], p. 195-219.
- Forbes, K., 1958, « Medial Intervocalic -rs-, -ls- in Greek », Glotta, n° 36, p. 235-272.
- Franchi de Bellis, A., 1981, *Le iovile capuane*, Firenze, Olschki.
- Frazer, J. G., 1911-1915<sup>3</sup> (1890<sup>1</sup>, 1900<sup>2</sup>), The Golden Bough: A Study of Magic and Religion, London, Macmillan.
- GEW = Frisk, A., 1960-1970, Griechisches etymologisches Wörterbuch, Heidelberg, Winter.
- GRIMAL, P., 1984<sup>3</sup>, Jardins romains, Paris, Fayard (1943<sup>1</sup>, Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire. Essai sur le naturalisme romain, Paris, De Boccard; 1969<sup>2</sup>, Les jardins romains, Paris, PUF).

- HESTER, D. A., 1965, « "Pelasgian" A new Indo-European language », *Lingua*, n° 13, p. 335-384.
- HEURGON, J., 1942, Études sur les Inscriptions osques de Capoue dites « Iúvilas », Paris, Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, série 2, t. 16.
- JORDAN, H., 1882, *Quaestiones Umbricae cum appendicula praetermissorum*, Königsberg, Ex officina Hartungiana.
- Kretschmer, P., 1892, « Indogermanische accent- und lautstudien », Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, NF n° 9 = 31, p. 325-472.
- LAGLANDIÈRE, E. de, 1829, « Ulysse et les Sirènes », Annali dell'Instituto di Corrispondenza archeologica, n° 1, p. 284-290, pl. VIII.
- LAMBERT, P.-Y., 2003<sup>2</sup> (1994<sup>1</sup>), *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Errance.
- LAROCHE, E., 1949, *Histoire de la racine \*nem- en grec ancien (*νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω), Paris, Klincksieck.
- LATTE, K., 1925, «Glossographika», Philologus, n° 80, p. 136-175.

- LEJEUNE, M., 1955<sup>2</sup> (1945<sup>1</sup>), *Traité de Phonétique grecque*, Paris, Klincksieck.
- —, 1965, « Le δᾶμος dans la société mycénienne », Revue des études grecques, n° 78, p. 1-22.
- —, 1969, « La titulature de Midas », *Studi in onore di Piero Meriggi, Athenaeum*, n° spécial 47, p. 179-192.
- —, 1993, « "Enclos sacré" dans les épigraphies indigènes d'Italie », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 93-101.
- *LEW*<sup>3</sup> = WALDE, A., 1938-1956 (1906<sup>1</sup>, 1910<sup>2</sup>), *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Neubearbeitete Auflage von J. B. Hofmann, Heidelberg, Winter.
- MADDOLI, G., 1970, « δᾶμος e βασιλής. Contributo allo studio delle origini della polis », *Studi micenei ed egeo-anatolici*, n° 12, p. 7-57.
- MALASPINA, E., 1995, « *Nemus sacrum?* Il ruolo di *nemus* nel campo semantico del bosco sino a Virgilio: osservazioni di lessico e di etimologia », *Quaderni del Dipartimento di Filologia, Linguistica e Tradizione classica dell'Università degli Studi di Torino*, n° 4, 1995, p. 75-97.
- MARCQUARDT, J., 1885, *Römische Staatsverwaltung*, 3, besorgt von G. Wissowa = IV Das Sacralwesen, Leipzig, S. Hirzel.
- —, 1889, Le Culte chez les Romains, trad. M. Brissaud, Paris, Thorin.
- MASSON, O., 1983<sup>2</sup> (1961<sup>1</sup>), Inscriptions chypriotes syllabiques. Recueil critique et commenté, Paris, de Boccard.

- MEILLET, A., 1929, « Sur latin sub, super », Bulletin de la Société de linguistique, n° 30, p. 80-81.
- MEILLET, A. & VENDRYÈS J., 1979<sup>5</sup> (1924<sup>1</sup>, 1948<sup>2</sup>, 1963<sup>3</sup>), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Honoré Champion.
- MITFORD, T. B., 1971, *The Inscriptions of Kourion*, Philadelphia, American Philosophical Society.
- MOREL, W., 1927, Fragmenta poetarum latinorum epicorum et lyricorum, Leipzig, Teubner.
- NIEDERMANN, M., 1953, Précis de phonétique historique du latin, Paris, Klincksieck.
- OBERHUMMER, E., 1914, s.u. Ἰδάλιον, RE, n° 9/1, c. 867-872.
- Pellegrini, G. B. & Proscdocimi, A. L., 1967, *La lingua venetica*, 2 vol., Padoue, Istituto di glottologia dell'Università.
- PERSSON, P., 1912, *Beiträge zur indogermanischen Wortforschung*, 2 vol., Uppsala, Akademiska Bokhandeln.
- PHILLIPS, E. D., 1953, « Odysseus in Italy », Journal of Hellenic Studies, n° 73, p. 53-67.
- PISANI, V., 1964<sup>2</sup> (1951<sup>1</sup>), Manuale storico della lingua latina, t. V, Le lingue dell'Italia oltre il latino, Torino, Rosenberg & Sellier.
- PLATNER, S. B., 1929, *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, completed and revised by Th. Ashby, Oxford, Oxford University Press.
- RIG = Lejeune, M., 1985, Recueil des inscriptions gauloises, t. I, Textes gallo-grecs, Paris, Éditions du CNRS.
- RIX, H., 1981, « Note e commenti 1 », Rivista di Epigrafia Italica/Studi Etruschi, n° 49, p. 351-353.
- ROBERT, J. & ROBERT, L., 1951, « Bulletin épigraphique », Revue des études grecques, n° 64, p. 119-216.
- ROCCA, G, 1996, Iscrizioni umbre minori (Lingue e iscrizioni dell'Italia antica, 6), Firenze. Olschki.
- SCHEID, J., 1993, « Lucus, nemus. Qu'est-ce qu'un bois sacré? », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section), Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 13-20.
- SOLMSEN, F., 1909, « Zur lateinischen Etymologie », *Indogermanische Forschungen*, n° 26, p. 102-114.
- STARA TEDDE, G., 1905, « I boschi sacri dell'antica Roma », Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma, n° 33, p. 189-232.
- ST = RIX, H., 2002, Sabellische Texte. Die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen, Heidelberg, Carl Winter.
- STEPHANI, L., 1845, « Sulla posta del tempio, e sopra altre attinenze della Giunone Lucina », *Bulletino dell'Instituto di corrispondenza archeologica*, p. 65-70.

- Svoronos, J. N., 1890, *Numismatique de la Crète ancienne, accompagnée de l'histoire, la géographie et la mythologie de l'île*. Première partie : *Description des monnaies, histoire et géographie*, Mâcon/Nachdruck, Rudolf Habelt Verlag GMBH, Bonn, 1972.
- TERRACINI, B. A., 1929, « Su alcune congruenze fonetiche fra etrusco e italico », *Studi Etruschi*, n° 3, p. 209-248.
- VAN EFFENTERRE, H., 1968, « Un "lawagetas" oublié », dans Atti e Memorie del 1° Congresso internazionale di Micenologia, Roma, 27 settembre-3 ottobre 1967, 3 vol., Roma, Edizioni dell'Ateneo, 2, p. 588-593.
- VENTRIS, M. & CHADWICK, J., 1973<sup>2</sup> (1956<sup>1</sup>), Documents in Mycenaean Greek. Three Hundred Selected Tablets from Knossos, Pylos and Mycenae, with Commentary and Vocabulary, Cambridge, Cambridge University Press.
- VERBRUGGEN, H., 1981, Le Zeus crétois, Paris, Les Belles Lettres.

- VETTER, E., 1953, Handbuch der italischen Dialekte, t. I, Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis, Heidelberg, Carl Winter.
- WOU = Untermann, J., 2000, Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen, Heidelberg, Winter.
- ZACHARIAE, Th., 1897, «Ein singulare tantum», Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung, n° 34, p. 453-455.

#### REMERCIEMENTS

De la première à la dernière heure, Claude Moussy, ancien directeur du Centre Alfred Ernout et de la collection « Lingua Latina », nous a fait bénéficier de son soutien et de ses encouragements. C'est à son expérience et à ses conseils avisés que nous devons en grande partie d'avoir pu mener à bien notre entreprise. Lyliane Sznajder aussi nous a souvent fait profiter de ses suggestions amicales, en particulier lorsque nous avions des difficultés à résoudre. Sophie Van Laer nous a accompagnés dans les premiers moments et Jean-Paul Brachet nous a apporté tout son soutien en sa qualité de directeur actuel du Centre Alfred Ernout. Nous leur exprimons à tous les quatre notre plus vive gratitude.

Plusieurs collègues ont accepté d'accorder leur caution scientifique à cet ouvrage : Bernard Bortolussi (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Jean-Paul Brachet (université Paris-Sorbonne), Gerd Haverling (Uppsala universitet), Vincent Martzloff (université Paris-Sorbonne), Claude Moussy (université Paris-Sorbonne), Lyliane Sznajder (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Esperanza Torrego (universidad autónoma de Madrid), Sophie Van Laer (université de Nantes). Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

La publication n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Labex TransferS de l'École normale supérieure. Nous voudrions exprimer toute notre gratitude à Michel Espagne, directeur du Labex TransferS, et à Stéphane Verger, directeur du laboratoire AOROC (UMR 8546 CNRS-ENS), qui nous ont fait confiance et nous ont accordé la subvention, ainsi qu'à Annabelle Milleville, adjointe à la direction du Labex, qui a veillé efficacement à la mise en œuvre de cette décision.

Nous voudrions, enfin, remercier vivement de leur bienveillante collaboration Olivier Forcade, le directeur des PUPS, et Gladys Caré, éditrice, qui a supervisé la publication du présent ouvrage.

P.D., F.F., P.L. & A.M.

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation7
Travaux et publications de Michèle Fruyt11
PREMIÈRE PARTIE
ORIGINES
Advlatio27 James Clackson
Le couple <i>tacēre – silēre</i> du latin : étude étymologique35 Charles de Lamberterie
<i>Morbvs</i> ou la déréliction
Sur l'étymologie du lat. <i>cælebs</i> « célibataire »
Latin <i>uxor</i> « épouse » et ses correspondants italiques.  Où en est le débat scientifique sur l'étymologie ?85  Vincent Martzloff
DEUXIÈME PARTIE
FORMATION
Autour des bois sacrés99 Gérard Capdeville
Brèves réflexions sur la notion de morphème dans la grammaire ancienne127 Guillaume Bonnet
La série des lexies <i>birēmis / trirēmis / qvadrirēmis / qvinqverēmis nāvis</i> :  une curiosité morphologique et sémantique135  Marine Guérin

	Note sur la formation du substantif <i>artifex</i>	145
	Éléments de composition dans les adjectifs en <i>-ōsus</i> et <i>-o/ulentus</i> Benjamín García-Hernández	155
	Quelques énigmes du calendrier romain : le micro-système lexical des noms de mois en -ber	167
	Chantal Kircher-Durand  Les noms en <i>-tio</i> chez Plaute et leur expansion à l'époque républicaine  Monique Crampon	179
	Les adjectifs intensifs en latin : forme, sens et emplois	191
564	Morphologie et sémantique du groupe <i>exigere, exigvus, examen</i> Jean-François Thomas	203
	Autour de la délocutivité migratoire Hannah Rosén	213
	Dvmtaxat	223
	Liens de coordination, disjonction et comparaison autour de <i>qvam</i> Anna Orlandini & Paolo Poccetti	235
	Le nom des Latins en étrusque  Dominique Briquel	249
	Pour un dictionnaire onomastique latin Heikki Solin	261
	troisième partie ÉVOLUTIONS	
	Le changement morphologique selon Saussure Marie-José Béguelin	271
	Réflexions sur la formation du pluriel italo-roman à partir des documents de <i>Cavadei Tirreni</i>	

Vérité diachronique et vérité synchronique301 Christian Touratier
L'évolution sémantique du lexème <i>libertas</i> 313 Manfred Kienpointner
Esquisse de l'histoire du verbe <i>caueo</i> 325 Claude Moussy
Le verbe latin <i>Veto</i> : de Plaute à l <i>'Histoire Auguste</i> 335 Esperanza Torrego
Réflexions sur un cas de synonymie approximative : la concurrence <i>is/ille</i> 349 Marie-Dominique Joffre
L'article défini et ses emplois : diversité et types de variation
<i>Nēdum</i> : les intermittences de la négation375 Frédérique Fleck
QUATRIÈME PARTIE VARIATIONS
La palette du cuisinier romain389 Alain Christol
La construction <i>-tio</i> + <i>esse</i> dans les textes normatifs de l'époque préclassique403 Olga Spevak
En passant par le lat. <i>pronomen</i> : promenade au cœur d'une (r)évolution terminologique413 Tatiana Taous
La catachrèse ( <i>abvsio, abvsive</i> ) dans le <i>Commentaire</i> de Servius à L' <i>Énéide</i> 425 Sophie Roesch
Les lacunes lexicales. Le témoignage de Pline l'Ancien437 Pedro Duarte
Sur quelques aspects de la formation verbale dans la langue poétique453 Gerd V. M. Haverling
Quelques réflexions sur l'alternance <i>plvs – magis</i> en latin archaïque467 Pierluigi Cuzzolin

	Autour des completives en <i>qvod</i> en latin biblique47 Lyliane Sznajder
	Conditions d'emploi des tournures <i>habeo</i> + participe parfait passif et <i>habeo</i> + infinitif en latin tardif48  George Bogdan Tara
	Le lexique latin et ses variétés diaphasiques50 Carmen Arias Abellán
	L'ellipse dans une scène de <i>servus cvrrens</i> chez Térence : une variation diaphasique multifactorielle
566	<i>Igitvr</i> en marqueur de l'emprise psychologique. Le cas sallustien à la lumière de la linguistique psychiatrique52.  Carole Fry
	La place du pronom réfléchi sujet dans le discours indirect et son interprétation54 Bernard Bortolussi
	Index des notions55
	Remerciements
	Tabula gratulatoria

### TABULA GRATULATORIA

Guy-Jean Abel

Anders Ahlqvist

Thibault André

Carmen Arias Abellán

Marie-José Béguelin

Yasmina Benferhat

Alessandra Bertocchi

Colette Bodelot

Anne Boëffard-Ollivier

Guillaume Bonnet

Bernard Bortolussi

Jean-Paul Brachet

Dominique Briquel

Michel Brouillard

Concepción Cabrillana Leal

Gérard Capdeville

Gladys Caré

Jean-Pierre Chambon

Jacqueline Champeaux

Anne-Marie Chanet

Alain Chauvet

Aidan Cheney-Lynch

Jacques Chollet

Alain Christol

Michel Christol

James Clackson

Danièle Conso

Mireille Corbier

Monique Crampon

Pierluigi Cuzzolin

Charles de Lamberterie

Pedro Duarte

Michèle Ducos

Rembert Eufe

Fabienne Fatello

Frédérique Fleck

Olivier Forcade

Carole Fry

Huguette Fugier

Benjamín García-Hernández

Romain Garnier

Chiara Gianollo

Fiorenza Granucci

Paolo Greco

Marine Guérin

Gerd V. M. Haverling

Roland Hoffmann

Wolfgang Hübner

Larry M. Hyman

Olga Inkova

Britta Irslinger

Marie-Dominique Joffre

Marie-Ange Julia

Manfred Kienpointner

Chantal Kircher-Durand

Ekkehard König

Mauro Lasagna

Sylviane Lazard

Peggy Lecaudé

Adam Ledgeway

Renaud Lestrade

Felicia Logozzo

Emilio Manzotti

Mirka Maraldi

Emanuela Marini

Emanuela Manni

Antonio María Martín Rodríguez

Marie-Madeleine Martinet

Vincent Martzloff Iulien Maudoux

Corinne Mence-Caster

Michèle Monte

Aude Morel-Alizon

Claude Moussy

Vincent Nigel

Andrea Nuti

Renato Oniga

Anna Orlandini

Silvia Pieroni

Georges-Jean Pinault Harm Pinkster

François Ploton-Nicollet Paolo Poccetti

Michel Poirier

Tomas Riad

Sophie Roesch

Hannah Rosén

Nathalie Rousseau Françoise Skoda

Heikki Solin

Rosanna Sornicola

Olga Spevak

Lyliane Sznajder

Martin Taillade

Tatiana Taous George Bogdan Tara

Jean-François Thomas

Esperanza Torrego

Christian Touratier

Liana Tronci

Luis Unceta

Sophie Van Laer

Philippe Vandaële

#### ATILF - CNRS

Centro Internazionale sul Plurilinguismo de l'Université d'Udine Institut de linguistique et de philologie de l'Université d'Uppsala Institut d'études augustiniennes de l'Université Paris-Sorbonne UFR de latin de l'Université Paris-Sorbonne UZH, Forschungsbibliothek Jakob Jud